

# LAND un Sproch

LES CAHIERS DU BILINGUISME

N° 186  
Juillet 2013  
4,50 euros



## **Straßburgs Neustadt**

Weltkulturerbe ? p. 16-17

## **Référendum**

Quelques leçons  
supplémentaires p. 3

**1918 : le retour cahotique  
de l'Alsace-Lorraine à la France**  
p. 9-15

Un auteur, une œuvre  
**L'hommage à Dadelsen** p. 20

# Un printemps de forte mobilisation

Encore un printemps d'engagements intenses pour les militants des langues régionales de toute la France et donc aussi en Alsace et en Moselle : manifestations, conférences de presse, lettres aux parlementaires, etc.

Symboliquement, nous avons demandé « l'asile culturel » pour nos langues aux organisations internationales lors d'un rassemblement devant le siège de l'Unesco à Paris, afin d'alerter l'opinion publique sur l'abandon dont font l'objet les langues régionales par l'État français.

Le président de la République avait fait figurer parmi ses engagements de campagne électorale, la ratification de

la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Or, non seulement il a déclaré abandonner cet objectif, mais aucun des projets de loi présentés par son Gouvernement dans les domaines de l'éducation et de la décentralisation ne prend en compte les langues régionales.

Ce n'est que grâce à une forte

mobilisation des associations pour les langues régionales, relayée par quelques parlementaires convaincus, qu'il a été possible d'obtenir de timides amendements qui cependant sont loin de régler nos problèmes. Nous constatons que le système politique français, quels que soient les partis au pouvoir, méprise nos langues et cultures régionales. Arriverons-nous à changer la politique de cet État ? Dans l'immédiat, nous voulons mobiliser les collectivités territoriales en espérant qu'elles seront plus proches et plus sensibles à l'égard de leur patrimoine linguistique et culturel. Puisque nous avons en Alsace et Moselle des collectivités qui se disent concernées et convaincues de l'importance de notre langue régionale, c'est à elles que nous nous adressons : vous avez déclaré votre soutien à la Charte européenne des langues régionales, et bien appliquez-la sur votre territoire, dans vos domaines de compétences, chaque fois que la loi ne vous en empêche pas. Nous appelons ces collectivités à adopter une charte pour notre langue régionale dans laquelle elles prendraient l'engagement de développer une politique linguistique selon les principes figurant dans la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. En effet, beaucoup de mesures peuvent être mises en œuvre d'ores et déjà par les collectivités territoriales (Région, départements, villes et communes) dans le cadre de leurs compétences actuelles pour soutenir notre langue régionale. C'est à nos élus de prendre leurs responsabilités.

Chers lecteurs, écrivez à votre maire, à votre président de Conseil général, au président du Conseil régional pour qu'ils engagent de véritables politiques de soutien de notre langue.

**JEAN-MARIE WOEHRLING**

Photo de couverture :

Vue sur la place de la République et l'avenue de la Paix.

- Référendum** **p. 3-4**  
Quelques leçons du 7 avril
- Langues régionales de France** **p. 5-6**  
Une demande « d'asile culturel » à l'Unesco
- Droit local** **p. 6**  
Cultes : un enjeu important
- Colloque ICA** **p. 7-8**  
Pour une existence pleine et entière des langues de France
- Dossier** **p. 9-15**  
Les tables d'histoire du Centre Culturel Alsacien
- Architektur** **p. 16-17**  
Die Straßburger Neustadt-Weltkulturerbe?
- Témoignage** **p. 18-19**  
De jeunes Alsaciens, têtes de pont de l'amitié franco-allemande
- Un auteur, une œuvre, des lectures** **p. 20**  
Jean-Paul de Dadelsen au Palais du Rhin
- Théâtre** **p. 21-23**  
115 ans de Théâtre Alsacien à Strasbourg. Et demain ?  
Les Nuits de Fastov, selon Bergamasque  
Oberkirch - Kleine Geschichte und große Historie
- Schriwa hit em Elsass** **p. 24**  
Pierre Kretz : « Écrire, c'est choisir »  
Daniel Guggenbühl : Fritz, ou les souvenirs d'enfance d'un « expat »
- Zweisprachige Strassenschilder** **p. 25-26**  
Nach 30 Jahre, wie weiter in Straßburg ?
- Charles Zumstein** **p. 27-28**  
Le poète-paysan du Sundgau
- Livres** **p. 29**  
De l'alsacianité à l'alsacianitude  
Le mystère du Haut-Koenigsbourg en BD
- Alsatique** **p. 30**  
Redécouvrir un précieux répertoire

## LAND Sproch Les Cahiers du bilinguisme

5, boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg Tél. : 03 88 36 48 30  
www.centre-culturel-alsacien.eu email : elsassbi@gmail.com

Revue trimestrielle éditée par l'association **Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft**

Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling  
N° commission paritaire : 1013 G 79901 • ISSN 0045-3773

Avec le soutien des *Conseils généraux du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Ville de Strasbourg*

Membre de Flarep, EBLUL-France, Rencontres Interrégionales

Tous droits de reproduction réservés

Print Europe Mundolsheim • Dépôt légal : Juillet 2013

# Quelques leçons du 7 avril

Le référendum du 7 avril a déjà fait l'objet de nombreux commentaires et de multiples analyses. Voici quatre leçons supplémentaires..

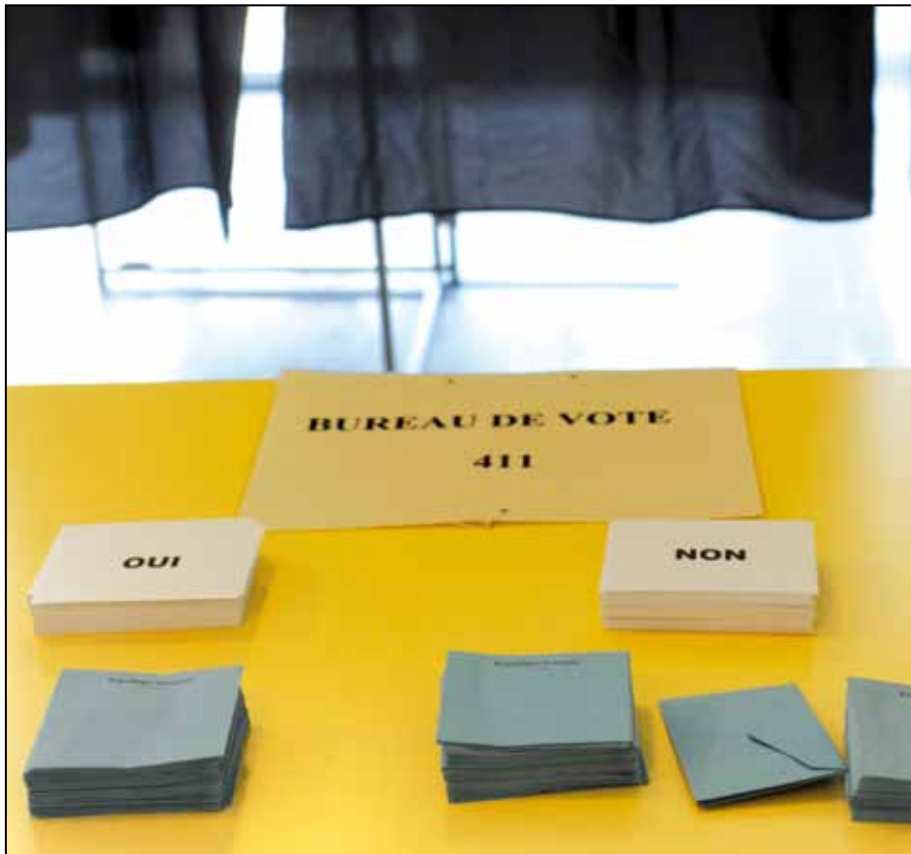


Photo C.L.-S./Dna

**L**and un *Sproch* ayant consacré un numéro spécial au projet de conseil unique, il nous paraît nécessaire d'apporter quelques réflexions de fond au débat quant aux leçons de ce scrutin. On se limitera à quatre observations.

## Des demi-mesures bancales

Le faible taux de participation était à attendre; il a été encore plus marqué que prévu. Parmi les nombreuses raisons de cette attitude des électeurs, figure l'incohérence du mécanisme mis en place par le législateur : on leur demande de se prononcer sur un projet qui ne sera défini qu'ultérieurement par le Parlement. Un tel système illustre le manque d'égard de notre organisation politique pour la démocratie directe : le peuple n'intervient pas à la fin du processus pour approuver ou rejeter la loi élaborée

au Parlement (car il serait inconcevable que le peuple, et surtout une fraction régionale du peuple, contrôle le travail du Parlement), il intervient seulement à son début pour donner son accord sur le principe d'une proposition sans contenu précis. Les initiateurs régionaux du projet ont certes essayé de lui donner un contenu plus précis en rédigeant un document d'intention d'une trentaine de pages. Mais ce document en disait trop peu pour convaincre et suffisamment pour inquiéter. La bonne solution aurait été d'autoriser le Conseil régional à élaborer un projet complet entrant dans tous les détails, ensuite débattu au Parlement, avant d'être soumis à l'approbation des électeurs. Mais une telle procédure reviendrait à reconnaître dans les faits à la Région un quasi pouvoir législatif (sous réserve de l'approbation du Parlement) et notre système centralisé n'est pas encore prêt à entrer dans une telle logique. L'échec en Alsace, comme dans d'autres régions, de ce type de référendum démontre le

caractère bancal de ces demi-mesures. Seule l'option pour une vraie régionalisation qui donne réellement aux régions et à leurs électeurs la capacité de décider pleinement de leur organisation est de nature à sortir des blocages actuels.

## Réformer Région et intercommunalités

À juste titre, les électeurs se sont inquiétés du risque de concentration du pouvoir au niveau régional. Pour tenter d'y répondre, les porteurs du projet ont prévu de créer une dizaine de « conseils de territoires de vie »; mais ces structures, de nature et de contenu imprécis, n'ont pu apparaître comme un substitut convaincant des départements. Leur suppression ne pouvait s'envisager qu'à la condition que leurs compétences ne soient pas toutes centralisées au niveau de la région mais aussi largement décentralisées vers des entités plus proches des citoyens. La bonne solution aurait été de combiner la réforme de la Région avec celle des intercommunalités et de créer à la place des deux Départements huit à dix entités intercommunales du type de la Communauté urbaine. Ces entités auraient reçu les compétences « gestionnaires » des Départements et de la Région (collèges, lycées, aide sociale, transports, routes, etc.) tandis que les compétences véritablement « prospectives » auraient été dévolues à la Région. Un tel mécanisme aurait probablement mieux convaincu. Mais il manquait à la fois la vision, le pouvoir et l'audace pour le constituer.

## Mobiliser un vrai « mythe » fédérateur

Le scrutin a laissé apparaître clairement une différence de réactions entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Quelle signification lui donner? Sûrement pas, comme l'ont affirmé certains, que les Alsaciens se désintéressent de l'identité régionale et qu'ils se concevraient seulement comme Haut-Rhinois ou Bas-Rhinois. Mais il est vrai qu'après deux cents ans d'existence, la

## Michel Gruner (1947-2012)



Michel Gruner (à droite) avec Jean-Pierre Schlägg (à gauche) et Armand Peter.

structure départementale a créé à la fois des habitudes de fonctionnement collectif, des réseaux de responsables politiques, des schémas de pensée qui imprègnent non seulement la classe politique mais aussi l'opinion publique. Quel est l'impact de ces spécificités départementales ? Sans doute plus fort qu'attendu, mais c'est surtout la faiblesse du schéma proposé qui les a mises en exergue : on ne remet pas en cause de telles traditions séculaires seulement en invoquant la nécessité d'une plus grande rationalité de l'organisation administrative et la perspective de réaliser des économies. Il fallait mobiliser un vrai « mythe » fédérateur, celui de la création d'une Alsace nouvelle, à la fois plus unie et plus décentralisée, avec des objectifs de fond tel qu'un projet de société régionale plus solidaire, plus fidèle à son identité, plus ouverte sur l'environnement rhénan et donc plus efficace dans la mise en œuvre de ses ressources intellectuelles et économiques. Un tel projet riche en substance plutôt que réduit à des mécanismes administratifs aurait pu convaincre les Haut-Rhinois et les Bas-Rhinois de tous bords de se sentir d'abord Alsaciens.

### Strasbourg comme Paris

Les Haut-Rhinois n'ont pas voté contre l'Alsace ; ils ont voté contre Strasbourg. Le scrutin a fait apparaître ce que l'on savait déjà, à savoir que Strasbourg ne joue pas sa fonction de capitale régionale de manière satisfaisante. Elle concentre trop de pouvoirs et d'activités et s'enfle à l'image de Paris pour la France au risque de déséquilibrer le territoire régional. Elle se montre arrogante en prétendant vouloir concentrer toutes les institutions de la Région. S'affirmant comme « cosmopolite » et se désintéressant de ses racines régionales, elle devient une ville « déterritorialisée » dont la politique pourrait convenir tout aussi bien à l'Aquitaine ou au Pas-de-Calais. Les Alsaciens distants de cette agglomération de plus en plus tournée vers Paris et imbue de ses propres avantages au lieu d'être au service de la Région ne lui font pas confiance. Voilà qu'elle entend se couper encore davantage de la région en revendiquant un statut « d'Eurométropole » qui lui permettra d'exercer elle-même les compétences qui relèveraient du Conseil Régional. Tout ceci n'est pas bon pour la cohérence territoriale que l'on veut pourtant promouvoir. Notre seule « Eurométropole », c'est l'Alsace. Il est temps d'en prendre conscience pour éviter que le différentiel avec Bâle et le Pays de Bade ne s'aggrave encore davantage. ▶

*D'Mandelbaim in de Pyrnées blieje wiss un rosarot un dü hesch muen gehn.*

*Les amandiers au pied des  
Pyrénées sont en fleurs  
et ici en Alsace tes amis  
sont en pleurs  
car on dit que tu es parti.*

**C**her Michel, je me rappelle ta longue marche de militant alsacien, fier de sa *Heimet*, de ses paysages, de ses langues et fier de ses travailleurs. Nous nous sommes rencontrés dans les années 1970, nous avons marché ensemble à Marckolsheim et à Fessenheim en criant « *KKW nein* ». Puis à la suite du poète André Weckmann, ton compatriote de Steinbourg, nous nous sommes retrouvés dans une foule d'assemblées – Front Culturel, *Unsri Gerechtigkei*, Cercle René Schickele – à la recherche de solutions politiques pour sauvegarder le bilinguisme et le dialecte, et promouvoir une nouvelle culture alsacienne. Tu étais proche de la « deuxième gauche », du Sgen, de la CFDT et nous rêvions d'autogestion. Ce furent des moments exaltants et souvent désespérés mais la voie est ouverte et nous tenons bon.

Tu étais un instituteur d'avant-garde à l'écoute des élèves et à la recherche de nouvelles solutions pédagogiques. Tu étais l'un des artisans de ce beau projet au service de la petite enfance « *Ritte ritte Ross* », cette anthologie sonore puis télévisuelle de comptines en dialecte à laquelle tu participas avec ton épouse Michèle, tes trois enfants et ton accordéon. Et puis tu partis quelques années avec les tiens à Francfort, plongeant avec bonheur dans la langue allemande et découvrant les passionnantes expériences alternatives. De retour en Alsace, tu te lançais avec fougue et enthousiasme dans de nouvelles aventures dont cette belle présence aux Éditions Mu-

sicales d'Alsace autour de Dany Mahler, René Eglès, Sylvie Reff, Roland Engel, Gérard Walter, Raymond Piela et d'un grand nombre d'artistes alsaciens.

Enfin tu réalisais un vieux rêve, celui d'ouvrir un café-librairie et tu livras bataille Place d'Austerlitz à Strasbourg mais tu restais un grand visionnaire et ton projet arrivait sans doute trop tôt : après des années dures, ce fut la rupture.

Meurtri, tu refis ta vie sur les bords de la Garonne offrant ton savoir-faire d'acteur culturel, créant associations, événements, marchés, expositions et ouvrant de nouveaux réseaux d'entraide et d'amitié. Rarement tu rentrais en Alsace. Lors de ton dernier séjour, n'as-tu pas laissé entendre ton souhait de revenir ?

Ah ciel, Michel ! Tout ça n'est rien si on oublie le bonhomme que tu fus : certes un grand militant mais d'abord et surtout un homme convivial, généreux, un homme de dialogue ouvert à l'autre et à toutes les différences, et encore un grand amateur de fêtes, de palabres, de musique et de chant. Tu nous as appris les vieux chants de lutte allemands et les complaintes d'ici. Et dans ma tête résonne encore « *Radele surr, Radele schnurr, draj di as' i fertig wur...* ».

Mais la roue du rouet ne s'arrête pas, désormais tu es présent dans notre histoire et tu rejoins nos amis, les sages déjà conduits au ciel, Jean-Pierre Schmidlin, Fred Urban, Jean Dentinger, Françoise Schaffner, Frank Wohlfahrt, Marie-Christine Breitenbach, Michel Logel, Gérard Gény, Conrad Winter, André Weckmann et bien d'autres... Assis près du Père éternel, ils nous sourient et nous soutiennent. ▶

**ARMAND PETER**

« *D'Mandelbaim blieje schon in de Pyrnées un morn blieje wieder im Elsass d'erschde Pfrischbaimle un dü, liewer Michel, bisch immer noch bi uns, ufrecht un lewendig.* »

# Une demande « d'asile culturel » à l'UNESCO

Mercredi 15 mai dernier, des centaines de délégués des associations de défense des langues régionales de France se sont retrouvés à Paris devant le siège de l'UNESCO, place Fontenoy, pour lancer une demande « d'asile culturel ».

**T**outes les associations de France étaient présentes – Alsaciens, Basques, Bourguignons, Bretons, Catalans, Occitans, Picards, Poitevins... En effet, les langues régionales doivent une fois de plus faire appel à l'opinion publique nationale et internationale au regard du refus des pouvoirs publics de leur donner des conditions raisonnables d'existence et de transmission.

## Un refus persistant

Ce refus persiste quelle que soit la couleur politique du Gouvernement. Bien qu'il ait pris l'engagement solennel de ratifier la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, ce qui impliquait d'attribuer aux langues régionales de France un statut juridique garantissant leur enseignement et leur accès aux médias, le Président de la République, François Hollande a fait savoir qu'il ne procéderait pas à la révision constitutionnelle nécessaire à cette ratification. Et son Gouvernement s'est opposé, lors de la discussion sur la loi sur l'école, à tout amendement améliorant leurs conditions d'enseignement. Quant au projet d'acte III de la décentralisation, il ne comporte aucune mesure sérieuse de nature à renforcer les langues régionales. Alors que la France plaide en faveur de la diversité linguistique et culturelle au plan européen et inter-



Les associations alsaciennes et mosellanes de défense de la langue régionale ont pris toute leur part à la manifestation devant le siège de l'UNESCO à Paris. Photo Stéphanie Stoll

national, elle organise la mort programmée de ses langues régionales sur son territoire – après avoir affirmé dans sa Constitution que celles-ci font partie de son patrimoine. Les langues régionales se voient dès lors contraintes d'en appeler symboliquement à « l'asile culturel » auprès des instances internationales chargées de garantir le respect de la diversité culturelle. Elles demandent solennellement le soutien de l'UNESCO.

Une délégation de représentants des langues régionales – dont Pierre Klein et Jean Peter pour les associations alsaciennes et mosellanes – a été reçue par un haut fonctionnaire de l'UNESCO. Ils ont remis la motion expliquant leur action.

L'UNESCO qui a adopté la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dresse régulièrement un état des lieux dans un atlas des langues en danger dans le monde. Son but est de favoriser « le dialogue interculturel par la protection du patrimoine linguistique ». Les langues sont inscrites au patrimoine de l'humanité. Ce patrimoine culturel immatériel est un bien collectif précieux qui doit être sauvegardé et transmis aux générations à venir. Les défenseurs des langues régionales de France n'abandonneront pas ce devoir. Cette manifestation visait aussi à inviter les responsables politiques à montrer leur engagement pour les langues

régionales au moment où le projet de loi sur l'école venait devant le Sénat. Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle a adressé un appel aux sénatrices et sénateurs de la région pour qu'ils interviennent énergiquement dans la discussion de ce projet de loi afin d'y inscrire un véritable droit des parents à obtenir pour leurs enfants un enseignement en langue régionale.

## Pour une Charte régionale

Pour montrer que les objections opposées à la ratification de la Charte Européenne des Langues sont dépourvues de justification et tracer les voies d'une action publique réso-

lue en faveur des langues de France, un grand colloque international a été organisé les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin à Strasbourg à la Maison de la Région (voir en pages 7 et 8).

Les associations pour la langue régionale d'Alsace, à savoir l'allemand dans ses versions dialectales et standard, ont organisé une conférence de presse à Strasbourg parallèlement à la manifestation de Paris afin de lancer un appel aux collectivités territoriales de la région pour qu'elles saisissent les moyens juridiques et financiers dont elles disposent pour promouvoir la langue régionale. Elles sont engagées avec ces collectivités territoriales et avec les services de l'État dans la région dans un processus d'évaluation et de propositions sous la forme d'« Assises de la langue et de la culture régionales ». Ce processus doit déboucher, selon elles, sur une Charte régionale pour la langue et la culture de la région, c'est-à-dire un document dans le cadre duquel des engagements concrets pourront être pris par les acteurs publics, économiques et sociaux en faveur d'une politique globale de promotion de notre langue régionale.

Le contexte actuel de l'Alsace, tant sur le plan politique, économique que social appelle à cette prise de conscience d'un patrimoine essentiel pour la personnalité et le dynamisme de notre région, qui ne doit pas être perdu et à une action commune pour le transmettre aux nouvelles générations. Au vu de l'échec du référendum, les associations alsaciennes impliquées dans la promotion de la langue régionale estiment que l'affirmation de l'identité linguistique est plus nécessaire que jamais. Les électeurs auraient mieux compris et mieux soutenu le projet de collectivité unique s'il avait été plus clairement présenté comme un projet de renforcement de la personnalité de l'Alsace dont la langue et la culture régionales constituent des composantes essentielles. ▶

## Cultes : un enjeu important

*Au tournant de la nouvelle année, la rémunération par l'État des ministres des cultes statutaires en Alsace et Moselle a fait l'objet d'une contestation devant le Conseil constitutionnel selon la nouvelle procédure de la « question prioritaire de constitutionnalité » (QPC).*



Le Conseil constitutionnel siège depuis sa création en 1958 dans l'aile Montpensier du Palais-Royal. Photo DR

**L'**enjeu était très important pour cette branche du droit local car c'est la constitutionnalité de tout le système local des cultes – appelé improprement « régime concordataire » – qui était ainsi mis en cause. La décision du Conseil constitutionnel du 21 février 2013 a suscité le soulagement dans notre région car elle maintient ce droit local en vigueur. Toutefois, cette décision n'apporte qu'une garantie relative pour les dispositions locales en question. En effet, le Conseil constitutionnel a considéré que le régime local de rémunération des ministres du culte par l'État n'était pas compatible avec le principe constitutionnel de laïcité car, en vertu de celui-ci, « l'État ne salarie aucun culte ». Toutefois, il a décidé que ce régime n'était pas remis en cause par la Constitution, car les constituants en 1946 et en 1958, ont voulu, tacitement mais nécessairement, ne pas remettre en cause la législation locale des cultes. Celle-ci subsiste donc « par dérogation » bien que non conforme à la laïcité constitutionnelle.

### Le syndrome de l'enfant adoptif

Voilà de quoi alimenter le syndrome de l'enfant adoptif évoqué par Frédéric Hoffet dans sa *Psychoanalyse de l'Alsace* : le droit local des cultes n'est pas « Salon fähig », il n'est pas laïque, mais il est cependant « toléré » car les autorités fran-

çaises ont bien voulu accepter de ne pas toucher ce point sensible. Les juristes alsaciens avaient espéré que l'on reconnaîtrait la pleine conformité du droit local au principe constitutionnel de laïcité et qu'il fasse ainsi entièrement partie de la « famille » du droit français plutôt que d'être seulement admis « à titre dérogatoire » sur un strapontin.

### « Auslaufmodell »

Il n'y a certes pas de conséquences immédiates à cette qualification, mais son esprit ne fait pas de doute : si ce régime local des cultes a le droit de survivre, il est destiné tôt ou tard à disparaître au bénéfice d'une pleine application du principe de laïcité : c'est un « Auslaufmodell ». Il peut faire l'objet de certains aménagements mais il ne peut connaître d'autre évolution que celle conduisant à un rapprochement avec le régime général.

Le droit local des cultes est ainsi enfermé dans un dilemme : on lui reproche l'archaïsme de certaines de ses dispositions, mais il ne peut pas pour autant se moderniser en profondeur.

Si des aménagements non dépourvus de portée ont déjà pu être réalisés par la voie de décrets, un véritable développement impliquerait d'ailleurs une intervention du législateur, ce qui paraît peu réaliste. Mais au fait, existe-t-il une véritable envie de faire évoluer ce droit ? Ni les autorités religieuses, ni les responsables politiques ne semblent avoir des intentions en ce sens.

Les médias, quant à eux, ne paraissent intéressés que par la question de l'islam et cherchent à accréditer la thèse que celui-ci serait discriminé au regard des cultes statutaires traditionnels.

En réalité, grâce au droit local, ce culte bénéficie déjà d'une situation plus avantageuse que dans le reste de la France en ce qui concerne les subventions publiques, le régime associatif, le droit des sépultures, etc.

À vrai dire, le régime local des cultes est moins archaïque que le système dit laïque mis en place dans le reste de la France en 1905. Mais comme pour d'autres branches du droit local, on est face au problème suivant : ce sont les autorités centrales qui sont compétentes pour « gérer » ce droit, mais cela ne les intéresse pas. Un droit local devrait être « géré » par les instances locales, mais elles n'ont aucune compétence juridique en la matière... Seule une évolution des institutions dans le sens d'un renforcement du niveau régional serait de nature à permettre de répondre à cette difficulté. ▶

# Un statut pour une existence pleine et entière

*Le français est la langue commune de tous les Français. Cette généralisation est aujourd'hui acquise et elle n'est ni menacée, ni remise en question. Le français doit-il pour autant être la langue unique ? Les langues régionales ou minoritaires de France sont-elles condamnées à la disparition ?*

**L**es 31 mai et 1<sup>er</sup> juin derniers, l'Initiative citoyenne alsacienne pour plus de démocratie (ICA 2010) organisait un colloque pour répondre à ces questions. L'idée de l'organiser nous est venue à l'automne 2012 lorsque, nous souvenant de la promesse du candidat Hollande de faire ratifier la Charte, nous avons l'ambition d'accompagner et de soutenir les initiatives, voire de les solliciter. Entre-temps, le Gouvernement a ajourné *sine die*, suite à un avis défavorable du Conseil d'État, la procédure de ratification. Aussi, notre colloque était-il appelé à prendre une allure davantage revendicative. Par ailleurs, ne voulant pas tenir un colloque alsaco-alsacien (un de plus) sur la Charte, nous avons tenu à lui donner une dimension nationale, en y invitant, outre des spécialistes de renommée mondiale, des représentants des fédérations des associations de défense des langues de France. Si la Charte et les questionnements autour de sa ratification étaient au cœur du colloque, il a également exploré des possibilités d'accompagnement ou de remplacement de celle-ci, comme la nécessité d'une loi en faveur des langues régionales ou minoritaires et/ou de Chartes linguistiques régionales, départementales ou communales. Au-delà des réalisations qu'elles amèneraient, l'importance de la grande charge symbolique que de telles lois ou Chartes contiendraient a été maintes fois soulignée, comme l'a été le fait que la reconnaissance des langues rejailit toujours sur leurs locuteurs. Au contraire de

la stigmatisation, de l'inutilité organisée dans l'espace public et du confinement dans la sphère privée, les langues, pour vivre, doivent bénéficier d'un statut leur assurant une existence sociale et culturelle pleine et entière. Le reste relève de la « patois-tisation ».

## Le nœud du problème

La France a été construite par un État qui n'avait de cesse de créer une nation caractérisée, notamment, par la primauté de la langue française et l'exclusion des langues régionales. Cette construction a été, est encore, celle d'un communautarisme<sup>1</sup> qui, pour légal et communément admis qu'il soit, n'en constitue pas moins un. Les tenants de ce système nous disent : la France, c'est cela ; il n'y a rien à changer ; il faut faire avec...

Le jacobin est-il un nationaliste qui s'ignore ? Le girondin est-il à jamais suspect ? Nous pensons que le temps est venu pour notre pays de se doter enfin de dispositions réglementaires ou normatives permettant aux langues régionales ou minoritaires de trouver leur place dans la société française.

Le principe de l'union dans la diversité n'a été qu'insuffisamment installé dans la culture politique française. Il ne peut se réaliser qu'à la faveur d'un recentrage politique sur l'essentiel, à savoir la primauté des principes universels de droit, de justice, de liberté et de solidarité, c'est-à-dire sur la loi fondamentale, qui constitue pour les citoyens un véritable capital social et un incontournable socle commun. Lorsque l'attachement à la loi fondamentale et l'allégeance à l'État de droit sont placés au-dessus de toute autre considéra-



Philippe Richert, président du Conseil régional, a accueilli le colloque. A ses côtés, Pierre Klein, président de l'Initiative citoyenne alsacienne pour plus de démocratie (ICA 2010).

Photos Christophe Boudot-Wolf

tion, il devient possible de libérer la culture majoritaire ou dominante de sa propension à vouloir se substituer au pacte civil et social. Il est alors envisageable de reconnaître les appartenances multiples et, en partant de là, l'individu dans toutes ses dimensions. Cela implique non de se soustraire aux principes universels, mais au contraire de considérer que ceux-ci ne prennent véritablement leur sens que si les appartenances multiples ne font pas l'objet de discriminations.

Pour ce faire, il s'agit, notamment, de prendre en compte les justes revendications de la diversité des vécus dans une déconstruction / reconstruction de l'histoire et de la culture de France, permettant à toutes les mémoires occultées de s'inscrire dans une nouvelle mise en perspective, base d'une identité nationale actualisée et vivante pour les Français d'aujourd'hui. Le « devoir de mémoire » doit impérativement aller de pair avec la prise en compte de la diversité des mémoires.

D'ores et déjà beaucoup de choses pourraient être entreprises, qui ne le sont pas ou très insuffisamment. Pourtant, en démocratie, ce qui n'est pas expressément interdit est autorisé. Pourquoi ne le fait-on pas ? La classe politique française est grandement formée par des élus qui, souvent, ne sont pas hostiles, mais ne se sentent pas vraiment concernés, parce qu'ils sont, comme la plupart des Français, sous-informés, parce qu'ils ne baignent pas dans un environne-

Le colloque de l'Initiative citoyenne alsacienne pour plus de démocratie (ICA 2010) sur les Langues de France et la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a été organisé avec le soutien de la Région Alsace, de l'Oïca (Office pour la langue et la culture d'Alsace) et du groupe Les Verts/Alliance libre européenne du Parlement européen. Il s'est déroulé dans l'hémicycle du Conseil Régional d'Alsace. ▶

ment de locuteurs de langues régionales ou minoritaires, et parce qu'ils représentent des citoyens qui ne formulent pas de demande en la matière. Et pour cause, dans la majeure partie des circonscriptions électorales, les langues régionales ou minoritaires, si toutefois elles y ont été parlées, ont quasiment disparu du paysage linguistique, en tout cas elles sont d'un emploi si insignifiant qu'elles n'attirent plus l'attention, ne suscitent pas de préoccupation. On s'émeut beaucoup des langues menacées à travers le vaste monde et l'on ignore ce qui se passe chez soi !

Il faut donc que les locuteurs concernés par les langues régionales ou minoritaires, ainsi que les non-locuteurs gagnés à la cause, se rassemblent autour de demandes citoyennes et fassent apparaître leurs revendications. Demandez et vous recevrez, est-il dit dans la Bible. Demandez, mais de manière franche et massive, et vous recevrez



de la République. La France n'est-elle pas une démocratie et son rôle premier n'est-il pas de faire l'union dans la diversité ? Alors exigeons-la, la démocratie et notamment la démocratie culturelle !

Ce qui n'est pas demandé, ne sera pas obtenu. Reste, bien sûr, le problème de l'information. Bien informés, notamment sur les enjeux, les locuteurs en demanderaient bien davantage. Mais c'est là un autre problème, qui mérite à lui seul un autre colloque.

Dans un courrier reçu de la Présidence de la République, il est dit que la France allait mettre en œuvre 39 points sur le panel de 80 mesures en faveur des langues régionales ou minoritaires qui ont été retenues par elle lorsque la Charte européenne a été signée en 1999. *Àbwàrte un tee drinke !*

Les actes du colloque seront publiés prochainement. Cet important outil d'information sera mis à la disposition de qui veut en savoir plus, davantage s'engager. L'engagement est plus nécessaire que jamais ! Les représentants des différentes langues de France présents au colloque nous ont démontré que de belles réalisations sont possibles lorsqu'elles sont voulues et portées par les intéressés. Et nous, en Alsace, nous ne sommes pas toujours à la pointe de ces luttes-là, qu'il s'agisse de l'investissement des élus ou de l'engagement des citoyens. ▶

**PIERRE KLEIN**

1. Inclusion de l'identique, exclusion de l'altérité.

## Le cas de la Lorraine allemande<sup>1</sup> (Moselle germanophone)

Bien que les situations linguistiques de l'Alsace et de la Moselle germanophone soient identiques à la base (dans les deux cas, la langue régionale est l'allemand dans ses deux composantes : l'allemand dialectal francique et alémanique, d'une part, et l'allemand standard/*Hochdeutsch*<sup>2</sup>, d'autre part), la spécificité de la situation des quelque 44 000<sup>3</sup> germanophones lorrains réside dans le fait qu'ils relèvent de collectivités locales distinctes (la Région Lorraine et le département de la Moselle) et d'une académie différente (Académie de Nancy-Metz<sup>4</sup>) qui se caractérisent par une politique très en retrait en matière de langue régionale. Pour garantir la survie de la langue régionale de Lorraine allemande, la mise en place d'un statut juridique et de droits opposables adoptés par le Parlement nous paraît la solution la plus pertinente. Le projet alternatif du gouvernement d'accorder aux régions, dans le cadre d'un nouvel acte de décentralisation, de nouvelles compétences en matière de langue régionale n'aurait pas actuellement, dans le cas mosellan, les effets voulus.

Comment pourrait-il en être autrement alors que la Région Lorraine et le département de la Moselle ne font pas usage, par manque de volonté, des quelques possibilités déjà existantes ?

À la différence d'autres régions françaises,

♦ il n'existe aucune politique de la langue régionale. Région et département utilisent une dénomination («le francique») historiquement inexacte et linguistiquement incomplète puisqu'elle fait fi d'une partie des dialectes pratiqués en Moselle (les parlers alémaniques) et de l'allemand standard qualifié de «langue du voisin» alors qu'il est depuis près de 500 ans la forme normée de notre langue régionale. L'appellation utilisée par les collectivités est d'ailleurs en contradiction avec celle retenue par l'Éducation nationale («La langue régionale existe en Alsace et en Moselle sous deux formes : les dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et en Moselle, dialectes de l'allemand, d'une part, l'allemand standard d'autre part»).

♦ Il n'y a ni chargé de mission «Langue régionale» auprès de la région Lorraine ou du département de la Moselle, ni office de la langue régionale. Il n'y a aucune concertation entre les deux collectivités dans ce domaine.

♦ Aucune convention État (rectorat)/ Région / Département n'a été signée pour développer la langue régionale en dépit de demandes répétées des mouvements associatifs. En matière d'enseignement, la priorité n'est pas donnée à l'enseignement bilingue français-langue régionale à parité horaire organisé sur la base des textes réglementaires nationaux mais à un dispositif qui juxtapose, sans cohérence, des

dispositifs nationaux, un dispositif «régional» (applicable dans une partie du département de la Moselle) et des accords transfrontaliers avec la Sarre et le Palatinat. Selon les circonstances et les dispositifs, l'allemand est qualifié de langue régionale ou de langue du voisin (donc étrangère). À l'exception de l'unique site bilingue paritaire public de Sarreguemines, le seul dispositif visant l'école maternelle publique est un dispositif transfrontalier qui met lourdement à contribution les finances des communes participantes (jusqu'à 50 000 euros/an pour des communes qui ne comptent parfois que quelques centaines d'habitants !). En-dehors de l'enseignement (culture, médias, vie publique), la région s'en remet aux seules associations dans le cadre d'un modeste appel à projets et ne prend aucune initiative institutionnelle.

Dans ces conditions, on ne peut guère attendre de progrès d'une loi qui s'en remettrait à la bonne volonté de collectivités territoriales alors que ceux qui les président (Jean-Pierre Masseret pour la région et Patrick Weiten pour le département) n'ont aucune volonté de dépasser les discours et de les concrétiser par des mesures.

On peut d'ailleurs s'interroger sur la volonté du Président de la République et du Gouvernement quand on se souvient qu'il suffirait déjà d'une simple circulaire de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation, à la rectrice de l'Académie de Nancy-Metz pour résoudre certains blocages et initier une dynamique.

Les défenseurs de la langue régionale de Lorraine allemande aspirent donc à une solution qui passe par une modification de la constitution et l'adoption de droits opposables. ▶

**PHILIPPE MOURAUX,**

*président de Culture et Bilinguisme de Lorraine – Zweiprachig, unsere Zukunft*

1. «Lorraine allemande» est une appellation strictement historique documentée par les archives et sans connotation géopolitique. Elle a été utilisée pendant des siècles pour désigner la partie germanophone de la Lorraine, tant par les habitants que par l'administration des ducs de Lorraine puis par l'administration française (et ce jusqu'en 1870).

2. Auquel s'ajoute le luxembourgeois standard pour la région de Thionville et Sierck.

3. 44 700 (2008). Estimation faite sur la base d'une équation mathématique. Le dernier chiffre «officiel» (78 000) résulte de l'enquête Famille 1999 de l'INSEE.

4. Pour des raisons historiques et linguistiques, la Moselle relevait jusqu'en 1972 de l'Académie de Strasbourg et fut rattachée ensuite à la nouvelle académie de Nancy-Metz (ex académie de Nancy).



*Le cycle 2012/2013 des tables d'histoire du Centre Culturel Alsacien (CCA) est consacré au retour de l'Alsace-Lorraine à la France après la première guerre mondiale. Les meilleurs spécialistes de cette période ont fait le point.*

→ **Jacques Fortier**

## 1918 : état des lieux

*Journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace, éditorialiste et responsable de la rubrique politique, Jacques Fortier a ouvert ce cycle.*



Jacques Fortier a dressé l'état des lieux de l'Alsace-Lorraine lors du retour à la France à la fin du premier conflit mondial.

Cette période, Jacques Fortier l'a étudiée avec soin pour servir de cadre à son roman historique *Quinze jours en rouge*. De l'état des lieux qu'il dresse, il apparaît peu douteux que la situation a évolué favorablement dans le Reichsland – du moins jusqu'au début du premier conflit mondial. Parmi les critères objectifs, celui de la population : l'Alsace-Lorraine comptait 1,55 million d'habitants en 1871, 1,87 million en 1910. Le Reichsland a bénéficié d'une période de grande prospérité, notamment caractérisée par la mécanisation de l'agriculture, l'existence de puissantes usines mécaniques et textiles, les débuts de l'automobile, le développement des routes, de la voie ferrée, des réseaux de gaz et d'électricité. Cette prospérité se lit dans l'urbanisme avec la construction de cités ouvrières, d'hôpitaux, d'immeubles prestigieux, de l'université – en particulier la Neustadt à Strasbourg – jusque sur le sommet des Vosges avec le Haut-Koenigsbourg. Elle permet également le progrès social qui

s'inscrit dans les lois : assurance-maladie (1883), accident (1885), invalidité et vieillesse (1900) améliorent la condition ouvrière. C'est encore dans ces années-là que prend pied en Alsace-Lorraine le premier réseau bancaire mutualiste.

### Realpolitik

Enfin, l'administration prussienne fait preuve de tolérance sur plusieurs sujets sensibles. La langue française est officiellement combattue mais les familles allemandes aisées la cultivent volontiers : il était déjà chic de parler français à cette époque ! Un tel combat aurait d'ailleurs été largement vain : au recensement de 1900, près de 1,5 million d'Alsaciens-Lorrains sont germanophones pour seulement 200 000 francophones. Concernant la religion dans une Alsace très pratiquante, l'administration accepte, après des atermoiements, le droit concordataire. Dans ce domaine aussi, la realpolitik qui caractérise l'attitude de Bismarck, finit par l'emporter : en 1914, on comptait plus de 5 000 religieux et religieuses ; la moitié des institutrices du primaire sont des religieuses ; les réseaux associatifs, sportifs et caritatifs, inféodés aux mouvements d'églises, sont puissants.

### Acclimatés au régime

Si bien, note Jacques Fortier, qu'à la veille de la guerre, après quarante-trois ans d'annexion et d'assimilation, la plupart des Alsaciens-Lorrains sont ralliés, acclimatés, au régime. Les activistes pro-allemands et pro-français existent mais sont minoritaires. Parmi les premiers, Robert Ernst, futur maire de Strasbourg en 1940 ; parmi

les seconds, tout le monde connaît Hansi, mais Jean-Julien Weber, futur évêque de Strasbourg, était également du nombre. Les revanchards sont surtout à l'Intérieur, parmi les optants qui avaient choisi de quitter volontairement l'Alsace – Lorraine et dans le monde politique français.

Crispations et exaspérations naîtront des années de guerre. 380 000 Alsaciens – Lorrains combattent dans l'armée du Kaiser tandis qu'une meurtrière guerre de tranchées se fixe sur la ligne bleue des Vosges.

### Le rouge est mis

Le conflit s'achève dans un total désordre. L'armée allemande reflue de l'autre côté du Rhin alors que les troupes françaises tardent à faire leur entrée. Ce moment est mis à profit par des soldats alsaciens, revenus de la Baltique où ils ont été nourris aux idées révolutionnaires, pour tenter de s'arroger le pouvoir avec les conseils de soldats et d'ouvriers pour fer de lance. Le drapeau rouge flottera effectivement sur la Cathédrale pendant une partie des Quinze jours en rouge que retrace le roman historique de Jacques Fortier. L'armée française y mettra bon ordre. Une nouvelle ère commence... ▶

Le roman historique de Jacques Fortier retrace une période peu connue où Strasbourg a vécu *Quinze jours en rouge* (chez Le Verger Éditeur).



→ **Jean-Claude Richez**

# Une quinzaine aux lourdes répercussions

*Le mouvement n'aura vécu qu'une quinzaine de jours mais ses répercussions resteront durablement perceptibles : en novembre 1918, des conseils de soldats et d'ouvriers s'emparent du pouvoir. Jean-Claude Richez éclaire cette période relativement peu étudiée.*

**A** lors qu'à l'automne 1918, la guerre paraît perdue pour l'Allemagne, des marins se mutinent à Kiel. Parmi eux, 16000 Alsaciens et Lorrains qu'une double nécessité avait conduit jusque sur les bords de la Baltique: la marine impériale avait besoin de main-d'œuvre qualifiée qui existait en quantité dans un Reichsland fortement industrialisé. Et, pour n'être pas au contact du front, la marine courait moins le risque de désertion, s'agissant d'éléments dont on ne pouvait pas être tout à fait sûr...

## Arrière-front et quasi-famine

Ces soldats ne rêvaient que d'une chose: rentrer au pays. Nourris aux idées révolutionnaires qui venaient de mettre fin au tsarisme en Russie, ils mettent à profit une situation trouble, caractérisée par une vacance du pouvoir entre le départ des troupes allemandes et l'arrivée de l'armée française, ainsi qu'un profond mécontentement malgré les concessions faites par les autorités en faveur de l'égalité de traitement avec les autres Reichsländer. Depuis 1914, l'immédiat arrière-front se trouve sur la crête des Vosges, l'appareil de production tourne au ralenti à l'exception des usines qui participent à l'effort de guerre, et une situation de quasi-famine s'installe. « On meurt à la guerre, on meurt de faim »,



Jean-Claude Richez est un spécialiste du mouvement ouvrier.

résume Jean-Claude Richez.

La situation est propice aux conseils de soldats, rejoints plus tard par les ouvriers. Ils prennent le pouvoir partout en Alsace-Lorraine. Un pouvoir reconnu: Hindenburg recommande à ses officiers de trouver un modus vivendi avec eux; ici, les conseils municipaux acceptent de composer, notamment dans les grandes villes comme Strasbourg, dirigées par les socialistes. Ailleurs comme à Saverne ou Sélestat, les maires jugés pro-allemands sont chassés, remplacés par des médecins ou des industriels. Les conseils de soldats tentent de ré-

tablir l'ordre, notamment en assurant le ravitaillement de la population par les stocks militaires qu'ils contrôlent.

Outre qu'ils sont divisés sur les objectifs à atteindre, les conseils de soldats et d'ouvriers ne font cependant pas l'unanimité. Une grande partie de la population s'effraye à l'idée d'un scénario à la russe. Le mouvement socialiste alsacien, majoritairement réformiste, n'est pas davantage sur une ligne radicale. Afin de ne pas être tributaires des conseils de soldats pour le maintien de l'ordre, certaines municipalités créent des gardes civiques. Et elles multiplient les délégations auprès de l'armée française pour qu'elle accélère son entrée en Alsace afin d'y reprendre les choses en main.

## L'éblouissement tricolore

C'est effectivement ce qui se passe. L'accueil triomphal des troupes françaises est soigneusement mis en scène. Elles arrivaient, chargées de pain blanc et de vin rouge. « L'éblouissement tricolore » permet au Président de la République Raymond Poincaré, en visite à Strasbourg, de faire l'économie du référendum pourtant promis...

Mais tout le monde ne participe pas à la fête. Les Allemands de souche, bien sûr, qui n'ont plus d'avenir ici, quand bien même ils s'étaient sincèrement attachés à la région sans visée colonialiste; une partie de la paysannerie, en particulier les vigneronns qui perdaient le marché allemand et redoutaient la concurrence des vins français; certaines communautés protestantes du nord de l'Alsace, d'inspiration piétiste, très imprégnées de culture allemande.

Le mouvement révolutionnaire n'aura duré qu'une petite quinzaine de jours. Il laisse pourtant des marques profondes pendant deux ans au moins, jusqu'en 1920. L'Alsace et plus encore la Lorraine connaîtront des mouvements de grève ininterrompus d'une ampleur jamais égalée – pas même en 1968, note Jean-Claude Richez. ▶



Profitant de la vacance du pouvoir, des conseils de soldats, bientôt rejoints par les ouvriers, développent les idées révolutionnaires dans toute l'Alsace-Lorraine, ici, devant l'Aubette, Place Kléber à Strasbourg.

→ **Joseph Schmauch**

# Les premiers pas chaotiques de l'administration française

*Directeur des Archives départementales du Territoire de Belfort, Joseph Schmauch a évoqué les premiers pas de l'administration française en Alsace-Lorraine recouvrée.*

**C**ette réintégration a été mûrement préparée. Dès le début de la guerre, en 1914, la Conférence d'Alsace-Lorraine, puis le Service d'Alsace-Lorraine avec ses sections d'études thématiques, avaient réfléchi à l'organisation administrative qu'il convenait de mettre en place. Le Gouvernement pouvait également s'appuyer sur les travaux de différents groupes de réflexion constitués sous l'égide de personnalités liées aux départements de l'Est ainsi que sur l'expérience acquise dans trois cantons haut-rhinois demeurés dans le giron français pendant la guerre (Thann, Masevaux, Dannemarie).

Le débat sur la nouvelle organisation avait dégagé trois courants : le retour à l'Alsace-Lorraine d'avant 1870 en faisant fi de tout l'héritage allemand, notamment la création d'un Parlement régional et l'accession, quoique tardive en 1918, au rang de *Land* de plein exercice ; le passage par un statut transitoire afin de faciliter l'assimilation administrative et législative ; enfin, une réorganisation tenant compte des évolutions intervenues sous le régime allemand.

Le Gouvernement Clémenceau oriente ses choix politiques dans le sens de l'assimilation dont témoigne la nomination d'un proche au poste de sous-secrétaire d'État en charge des questions d'Alsace-Lorraine : le radical-socialiste Jules Jeanneney

a une réputation de jacobin et d'anticlérical. Les institutions communes au *Reichsland Elsass-Lothringen* sont aussitôt liquidées et les départements rétablis. Trois commissaires de la République sont nommés à Strasbourg, Colmar et Metz. Le premier a rang de haut-commissaire mais il n'est qu'un agent de transmission entre le sous-secrétaire d'État et les commissaires : « *ce sont bien les tendances centralisatrices qui l'emportent à l'automne 1918* », note Joseph Schmauch.

## Une grande confusion

Cette réorganisation intervient dans une grande confusion. L'expulsion des élites allemandes, les difficultés sociales, l'arrivée de fonctionnaires exclusivement francophones dont certains font preuve d'une arrogance toute colonialiste, le mauvais fonctionnement des moyens de communication, l'instauration des commissions de triage qui classent les habitants en fonction de leur degré – réel ou supposé – de germanophilie, finissent par excéder la population. « *La presse, la correspondance échangée par les Alsaciens, comme les rapports administratifs, témoignent du mécontentement de l'opinion face à la désorganisation administrative* ».

Le Gouvernement finit par s'en inquiéter. Par décision du 16 avril 1919, les services



**Joseph Schmauch : bien que mûrement préparé, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France s'est effectué dans une grande confusion.**

d'administration générale des territoires d'Alsace et de Lorraine sont placés sous l'autorité d'un Commissariat général de la République, confié à Alexandre Millerand qui déclare : « *Alsaciens et Lorrains tiennent à leurs coutumes. Ils sont passionnément Français, ce qui ne les empêche pas d'être en même temps étroitement attachés à leur petite patrie. Comment la France songerait-elle à se plaindre d'un particularisme qui a été la plus efficace défense contre l'emprise allemande ?* ».

L'embellie sera de courte durée, Alexandre Millerand étant rappelé à Paris moins d'un an après sa prise de fonction, remplacé par Gabriel Alapetite. Les puissants partisans de la centralisation obtiennent gain de cause. Tous les services spécifiques d'Alsace-Lorraine sont progressivement rattachés aux ministères parisiens correspondants. Le paroxysme est atteint sous le Cartel des gauches à partir de 1924 poussant Gabriel Alapetite à la démission. Son successeur, Henri Cacaud, achève le démantèlement du Commissariat général de la République, remplacé en octobre 1925 par la Direction générale des services d'Alsace-Lorraine, placée sous l'autorité de Paul Valot, qui réside désormais à Paris. Tout un symbole. ▶



**La statue équestre du Kaiser a été déboulonnée à Strasbourg devant son palais. Pour autant, le retour à la France sera jalonné de nombreuses difficultés.**

## → Geneviève Kimmel-Wendling

# Le socialisme à l'épreuve de l'intégration

*Les socialistes alsaciens sont confrontés à des choix cruciaux dès le début de la guerre et lors du retour à la France, observe l'historienne Geneviève Kimmel-Wendling.*

**A** l'extrémité la plus occidentale de son empire, Guillaume II avait pour ambition de faire de l'Alsace la vitrine du savoir-faire allemand. De nombreuses réalisations, notamment sur le plan architectural, en portent abondamment témoignage. En réalité, l'Alsace était devenue une sorte d'eldorado qui a attiré beaucoup de monde. Il y existait déjà une forte tradition industrielle basée sur la mécanique et le textile. Elle se renforce avec des initiatives innovantes pour l'époque, comme la construction d'une centrale thermique, la création d'Électricité de Strasbourg, des automobiles Mathis ou des ateliers de Bischheim pour l'entretien des trains à vapeur, les débuts du pétrole à Pechelbronn. La population ouvrière constitue un terreau particulièrement réceptif aux idées socialistes. À partir de 1900, le socialisme représente une force politique importante, ralliant aux élections entre le tiers et plus de la moitié des voix. À Strasbourg par exemple, les socialistes détiennent 40 % des mandats et participent à la gestion de la ville sous l'autorité de Rudolf Schwander, maire nommé, pourtant de centre-droit. Ils co-signent des réalisations innovantes et exemplaires comme la cité-jardin du Stockfeld ou d'actives politiques de prévention et d'hygiène, réussissant la synthèse entre Altdeutsche (fonctionnaires venus d'Allemagne) et Alsaciens. « *L'exemple de la politique municipale strasbourgeoise, note Geneviève Kimmel-Wendling, démontre une réelle intégration du socialisme alsacien dans le cadre allemand. La ville profite de la tradition germanique qui a doté les communes, sur le plan juridique et coutumier, d'une très large autonomie* ».

### **Pas les deux pieds dans le même sabot**

Mais les socialistes alsaciens n'ont jamais mis les deux pieds dans le même sabot. Fascinés par les acquis de la Révolution française, ils gardent des liens avec la SFIO française. Leur journal, die *Freie Presse für*

*Elsass-Lothringen* accueille des articles d'un Alsacien de Paris, Salomon Grumbach, l'un des dirigeants de la SFIO. La *Freie Presse* était dirigée par le chef de file des socialistes bas-rhinois, Jacques Peirottes. Issu d'une famille ouvrière, il avait modestement débuté dans l'imprimerie comme garçon de courses, avant de gravir tous les échelons jusqu'à devenir journaliste, député au Landtag de 1912 à 1918 et maire de Strasbourg en 1918, puis de 1919 à 1929. Preuve de son attachement à la France, il avait appris le français en autodidacte.

Les premières difficultés apparaissent avec la montée des tensions qui conduiront à la première guerre mondiale. Bien que membre du conseil municipal de Strasbourg depuis 1902, président du parti social-démocrate d'Alsace et de Lorraine, député au Landtag, Jacques Peirottes prend le parti des Alsaciens face à l'Empereur dans deux affaires qui défrayent la chronique : le limogeage, en 1912, du directeur de la SACM d'Illkirch-Graffenstaden (Société alsacienne de construction mécanique) accusé de francophilie et, un an plus tard, les propos humiliants tenus par un gradé prussien à l'égard de conscrits alsaciens.

### **L'ère des ruptures**

En 1914 au Reichstag, Jacques Peirottes refuse de voter les crédits de guerre, tandis que les membres du SPD et les socialistes d'origine allemande en Alsace votent en faveur de la déclaration de la guerre. Socialistes alsaciens et français sont en accord sur le principe d'une autonomie républicaine de l'Alsace-Lorraine pour éviter la guerre. La rupture entre parti social-démocrate allemand et socialistes autochtones devient inéluctable. « *L'Alsace française est pour les socialistes français la condition de la paix* » : cette résolution du congrès de Paris est totalement partagée ici. À la fin de la guerre, Jacques Peirottes tempore en attendant l'entrée des troupes françaises à Strasbourg, tandis que la ville est livrée aux révolutionnaires qui, de retour du



**Pour l'historienne Geneviève Kimmel-Wendling, les socialistes alsaciens se sont comportés en vecteurs indéniable de la réintégration dans la France.**

front de l'Est, font flotter le drapeau rouge sur la cathédrale. La paix recouvrée, l'intégration de la Fédération socialiste du Bas-Rhin, forte de 2500 adhérents, au sein de la SFIO s'effectue sans heurt. Elle en partage les options républicaine et laïque tout en prônant le respect de spécificités liées au bilinguisme, aux lois sociales en avance sur celles de la France comme à l'autonomie communale.

Le Congrès de Tours de 1920 crée une scission entre les militants dont le plus grand nombre quitte la SFIO pour rejoindre le Parti communiste. En 1924, Peirottes prend fait et cause pour la suppression du Concordat voulue par le président du Conseil, Édouard Herriot. À la tête d'une coalition hétéroclite formée par les communistes, les cléricaux et les autonomistes, Charles Hueber lui ravit la mairie de Strasbourg.

Vecteur indéniable de la réintégration dans la France, conclut Geneviève Kimmel-Wendling, le socialisme bas-rhinois a connu des ruptures importantes à propos de la guerre, de l'introduction des lois laïques qui, ajoutées à la scission, lui valent une perte d'audience dont il peinera longtemps à se remettre. ▶

→ **François Uberfill**

# La page « noire » des commissions de triage

Professeur agrégé d'histoire, François Uberfill ne craint pas de parler d'une « épuration à caractère ethnique » en évoquant les commissions de triage.



Les commissions de triage ont constitué un véritable « déni de justice », selon François Uberfill.

**L**'« éblouissement tricolore » qui a marqué le retour de l'Alsace à la France après la première guerre mondiale aura été de courte durée. Ce qu'on désigne habituellement par le « malaise alsacien-lorrain », appellation pudique pour un mécontentement profond et généralisé, lui succède rapidement. La situation est difficile fin 1918-1919 : pain, viande, tissu, tout est rationné ; 300 000 soldats démobilisés sont de retour et ne trouvent pas de travail ; les autorités françaises font preuve de beaucoup de maladresses, ignorant la réalité alsacienne et hésitant sans cesse entre assimilation à marche forcée et respect des particularismes. Le mécontentement se focalise sur les « boches ». Dès le mois de novembre 1918, des manifestations ont lieu pour demander leur expulsion. Celles-ci commencent dès cette date. La loi du 9 avril 1849 sur l'état de siège est exhumée. Les militaires reconduisent les expulsés vers le pont de Kehl. Par la suite, ces expulsions se feront plus discrètement par trains militaires. Les historiens ne sont pas tous d'accord sur leur nombre. François Uberfill qui a étudié les listes de départs les situe entre 28 000 et 30 000 pour la seule ville de Strasbourg, à 45 000 pour l'Alsace et entre 30 000 et 35 000 pour la Moselle. Bien entendu, ces chiffres ne tiennent pas compte de ceux qui ont décidé de partir de leur propre initiative.

Les personnes expulsées se situaient pour l'essentiel aux deux extrêmes de l'éventail social. D'une part, des ouvriers, des employés, de l'autre, les élites, universitaires, industriels, médecins, religieux, abaissant brutalement le niveau du savoir-faire technique et de l'encadrement. Les départs s'effectuaient dans des conditions précaires, 40 kilos pour tout bagage, quelques marks et les quolibets de la population en prime.

## A, B, C, D, sordide alphabet

Le sort des *Altdeutsche* (Allemands de souche venus en Alsace-Lorraine après 1870) scellé, quelle attitude adopter à l'égard des Alsaciens de souche nés français avant 1870 et de ceux nés allemands entre 1870 et 1918 ? Les autorités françaises reprennent une idée de l'abbé Emile Wetterlé. Député au *Reichstag*, francophile, très écouté par la Conférence d'Alsace-Lorraine en charge de l'administration des départements recouvrés, il propose le classement de la population en quatre catégories, matérialisé par des cartes d'identité A, B, C et D. La carte A était délivrée à celles et ceux qui avaient la nationalité française avant 1870 ou dont les parents et grands-parents remplissaient cette condition ; les titulaires de la carte B avaient un parent de descendance étrangère ; la carte C était attribuée lorsque les parents, côté père et mère, étaient nés dans un pays allié ou neutre ; enfin, la carte D était destinée aux personnes originaires d'un pays ennemi et à leurs enfants nés en Alsace-Lorraine. La comparaison entre le nombre des expulsions menées à Strasbourg cité plus haut (entre 28 000 et 30 000) et celui des titulaires de la carte D dans cette même ville, 31 500, est symptomatique de la politique menée par les autorités françaises.

L'objectif était d'obtenir la carte A en raison des avantages qui lui étaient liés : barrée de bleu-blanc-rouge, elle donnait le droit de vote, des facilités de déplacement et un... taux de change plus intéressant pour la conversion des marks en francs. À Strasbourg, les cartes A représentaient 61,5 %, les B 12 %, les C 1,5 % et les D 25 %.

Les commissions de triage complètent le dispositif. Leur objectif est de rectifier les erreurs de classement commises par les municipalités et d'émettre un avis sur les cas qui leur étaient soumis. Ceux-ci seront nombreux, surtout à Strasbourg, car la délation a pris des proportions inquiétantes. Les avis sont : « aucune charge relevée » ; « à surveiller discrètement » ; « à soumettre à une surveillance administrative » ; « à expulser vers l'Allemagne ». Composées en majorité de militaires et de quelques civils – dont des Alsaciens revenus après guerre, les « revenants » – elles émettent uniquement un avis, la décision finale appartenant au Commissaire général. Sur simple dénonciation, une personne peut être convoquée. Elle doit se justifier des accusations dont elle fait l'objet, sans qu'un dossier soit constitué, sans possibilité de se faire assister par un avocat. L'entretien dure au maximum une trentaine de minutes dans une pagaille indescriptible. Un véritable « déni de justice », commente François Uberfill. Le grand juriste Robert Redslob, futur doyen de la Faculté de Droit, parlera dix ans plus tard de « véritable chasse à courre ». Douze commissions de triage ont fonctionné dans le Bas-Rhin. À Strasbourg, 3 640 cas ont été examinés qui se sont soldés par 75 expulsions vers l'Allemagne, le placement de 70 personnes en résidence surveillée dans le sud-ouest, 73 autres étant à surveiller sur place.

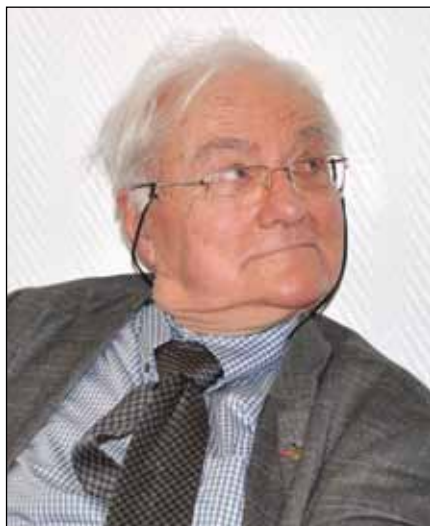
Les commissions de triage ont laissé un très mauvais souvenir dans l'opinion parce qu'elles suscitaient peurs, suspicions et délations... Elles sont une des causes du « malaise alsacien ».

Il faudra attendre les années 20 et l'accession de Robert Schuman à la présidence de la Commission d'Alsace-Lorraine pour percevoir des signes d'apaisement. On n'en saura guère plus sur le sujet. Beaucoup de dossiers ont disparu faute d'avoir fait l'objet d'une demande de classement officiel quand ils n'ont pas disparu dans l'incendie de la Préfecture du Haut-Rhin en mars 1936. ▀

→ Pr Bernard Vogler

# 1924 : Édouard Herriot met le feu aux poudres

En 1924, les déclarations d'Édouard Herriot, président du Conseil, sur l'introduction des lois laïques en Alsace-Moselle, cristallisent l'opposition de la population à l'égard de la politique menée par le Gouvernement.



Selon le Pr Bernard Vogler, l'attitude d'Édouard Herriot a fait le lit de l'autonomisme et de manifestations germanophiles.

**A**n cien directeur de l'Institut d'histoire d'Alsace, spécialiste d'histoire religieuse, le Pr Bernard Vogler, est revenu sur cette période troublée imputable, pour l'essentiel, à la profonde méconnaissance qu'avait la classe politique française des réalités locales.

Entre l'armistice et 1924, les Alsaciens avaient eu le temps d'être échaudés par les promesses non tenues, en particulier celles de Joffre leur garantissant à Thann, dès novembre 1914, le respect de leurs traditions, de leurs convictions et de leurs mœurs. Au lieu de cela, la langue officielle de l'administration, des tribunaux et surtout de l'école, était devenu le français que peu de gens maîtrisaient. Et voici qu'Édouard Herriot dans sa déclaration d'investiture à la présidence du Conseil déclare, le 17 juin 1924, qu'il entend « hâter la venue du jour où seront effacées les dernières différences entre les départements recouverts et le reste de la République ». Le projet d'introduire en Alsace-Moselle les lois laïques en vigueur dans le reste de la France constitue un choc à la mesure du reniement « cynique » des promesses de Joffre.

Comment a-t-on pu en arriver à un tel point de rupture ? L'opinion française, explique le Pr Bernard Vogler, était très mal informée, fortement influencée par l'imagerie véhiculée par Hansi d'une Alsace opprimée et francophile. Quant au personnel politique, il était inspiré par le Haut Conseil d'Alsace composé de fonctionnaires qui n'avaient jamais mis les pieds en Alsace ou par les « Revenants » (anciens « Optants » partis lors de l'annexion de 1870 dans d'autres régions pour conserver la nationalité française) qui n'y étaient plus retournés depuis longtemps. Il subissait aussi la pression des loges maçonniques désireuses de réduire la période de transition et, bien entendu, de tous les tenants du « mythe jacobin de la République une et indivisible ».

## Fermé à la page 1870, rouvert à la page 1918

Selon la formule d'un haut fonctionnaire – « *Nous avons fermé le livre Alsace à la page 1870 et le rouvrons à la page 1918* » – la France agissait comme s'il ne s'était rien passé dans l'intervalle ! C'était faire fi de l'attachement des notables à la gestion des questions administratives de proximité. Il existait alors une véritable décentralisation dont le symbole était la création, certes tardive en 1911, du Landtag. « *Il avait une compétence budgétaire plus*

*large que celle de l'actuel Conseil Régional et, sur le plan législatif, le droit local s'élaborait sur place* », souligne Bernard Vogler. La déclaration d'Édouard Herriot met le feu aux poudres. L'opposition s'organise au Parlement où 21 députés sur les 24 que compte l'Alsace-Moselle, votent contre, revendiquant un référendum. Dans les villes comme à la campagne, des réunions publiques de protestation ont lieu, réunissant 50 000 personnes à Strasbourg, 20 000 à Mulhouse, 8 000 à Colmar, 4 000 à Haguenau. L'ensemble de l'épiscopat français soutient Mgr Ruch, l'évêque de Strasbourg qui publie une lettre pastorale « *contre les persécuteurs de l'église* ».

Le conflit ne prend fin qu'avec la chute du Gouvernement Herriot, renversé le 10 avril 1925. Il est remplacé par Paul Painlevé, tout aussi imprégné d'idéologie laïque mais soucieux de mettre un terme à ce lourd contentieux.

L'attitude intransigeante d'Édouard Herriot a été lourde de conséquences, conclut le Pr Bernard Vogler. La perte de confiance dans la parole des autorités françaises et ce dur conflit feront le lit de l'autonomisme politique et de manifestations germanophiles. Ils montrent aussi à quel point la religion était une dimension de l'identité alsacienne et l'attachement que lui portait la population. ▶



Édouard Herriot, au centre à l'entrée de l'Élysée, a voulu imposer les lois laïques dans les départements recouverts (Photo Bibliothèque Nationale de France).

## → Un documentaire de Hubert Schilling et Michel Favart

# Le baiser de la France

Michel Favart et Hubert Schilling ont co-signé *Le baiser de la France*, un documentaire diffusé récemment par France 3 Alsace.



Michel Favart et Hubert Schilling (de gauche à droite) ont co-signé le documentaire sur le retour de l'Alsace-Moselle à la France après la première guerre mondiale.

**N**ovembre 1914 : à Thann, la guerre à peine commencée, le maréchal Joffre, chef des armées apporte aux Alsaciens « *le baiser de la France* ». Sauf quelques cantons tout au sud du Haut-Rhin, les Alsaciens-Lorrains attendront durant quatre longues années de guerre ce fameux baiser qui leur promettait « *le respect de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs* ». Qu'en a-t-il été vraiment ? Les témoins directs ne sont plus de notre monde et les rangs de leurs enfants sont eux-mêmes clairsemés. Quant à l'école, l'enseignement de l'histoire régionale n'a jamais été son fort. Et encore quand elle est enseignée, ne s'agit-il que de l'histoire officielle...

### Lever les tabous

Désormais que les passions sont apaisées, il devient possible de lever les tabous. C'est le travail entrepris par Hubert Schilling, auteur, et Michel Favart, réalisateur, d'un 52 minutes pour la télévision régionale. Précisément intitulé *Le Baiser de la France*, il retrace la période 1914 – 1924, de l'allégresse au malaise.

Journaliste, Hubert Schilling a notamment été responsable de l'antenne et des programmes de France 3 Alsace de 1990 à 1998. Quant à Michel Favart, il est l'un des

principaux réalisateurs de la série TV *Louis la brocante*. Il a également signé, en 1995, *Les Alsaciens ou les deux Mathilde*, une fiction en quatre épisodes de 90 minutes, chaleureusement saluée par la critique et le public pour la qualité du scénario, de la mise en images et la justesse du ton. *Le baiser de la France* donne la parole à des témoins qui feuilletent, de façon souvent émouvante, le journal de vie de leurs parents où ils chroniquaient fidèlement

ces années-là, des historiens, des spécialistes de la période, Geneviève Baas, Pierre Brasme, Stefan Fisch, Jean-Marie Gillig, Jean-Noël Grandhomme, Jean-Luc Hiebel, André Hugel, François Igersheim, Claire Lebaillly-Birsinger, François Uberfill, Alfred Wahl, Bernard Wittmann, Jean-Marie Woehrling, Adelaïde Zeyer. Le tout est étayé de documents puisés aux meilleures sources.

### Un baiser empoisonné

On en retient que loin de l'imagerie d'Épinal de l'historiographie officielle, ce baiser-là était souvent un baiser empoisonné et qu'aucune des promesses de Joffre n'a été honorée. À moins que, comme l'a dit plus crûment un participant à la présentation du film, « *les Alsaciens-Lorrains ne soient fait b...* ».

Quoi qu'il en soit, il est difficile de porter de tels projets et de les mener à bien. Pas moins de quatre années se sont écoulées pour trouver financeurs et diffuseur – France Télévisions, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, Communauté urbaine de Strasbourg et Mémorial d'Alsace-Moselle. Diffusé à deux reprises sur France 3 Alsace, le film a enregistré le meilleur taux d'audience dans sa catégorie. Un encouragement à réaliser le second volet sur le retour de l'Alsace-Moselle à la France après la Seconde Guerre mondiale. ▶



Carte postale éditée à Thann au début de la guerre : elle illustre la promesse de Joffre affirmant que la France respectera le particularisme alsacien-lorrain.



Kaiserpalast (1884-89), Architekt Hermann Eggert.

## ARCHITEKTUR

# Die Straßburger Neustadt – Weltkulturerbe?

*Straßburg ist Weltkulturerbe : seit mehr als 20 Jahren ist das Münster und ein Teil der Altstadt bereits in dieses begehrte „ranking“ mitaufgenommen.*

jedoch einen nicht unerheblichen Einfluss ausgeübt haben.

Wie ist es dazu gekommen? – Und wie präsentiert sich diese Seite der Stadt Straßburg heute?

„Lassen Euer Exc. pp. sofort die Schäden von Straßburg inventarisieren und durch beruhigende Proclamation, ohne spezielle Verpflichtungen einzugehen, Herstellung in Aussicht stellen“, telegraphiert im September 1870 Otto von Bismarck an den General-Gouverneur des Elsass.

### Die Zerstörung als Triebfeder

Die Zerstörung war Triebfeder zu einer umfangreichen Wiedergutmachung durch den neuen Machthaber, noch bevor durch den Frieden von Frankfurt das Elsass an das neugegründete Reich übergegangen war. Straßburg war schwer getroffen, das Steintorviertel weitgehend zerstört, die Dominikanerkirche verbrannt – und mit ihr die Bibliothek samt dem unersetzlichen „hortus deliciarum“, auch die Kreuzblume des Münsters schiefgeschlagen.

Die in französischer Zeit großzügig verschönerte Stadt war in ihre Befestigung eingezwängt geblieben. Die neue militärisch bestimmte Sicherung der

Stadt sah vorgeschobene Forts und die Erweiterung der Umwallung vor. Der neue Bebauungsplan folgte weitgehend den Vorstellungen des Stadtarchitekten Geoffroy Conrath, dessen Grundzüge des Stadterweiterungsplans 1897 für die östlichen Stadtteile von Karl Ott modifiziert wurde.

Die neue Stadt wurde nach 1880 mit wichtigen öffentlichen Gebäuden, vom Bahnhof, der Universität, dem Kaiserpalast, Parlament, Verwaltungsgebäuden und Schulen bis hin zu Wohn- und Geschäftshäusern ausgestattet.

In jüngster Zeit hat die Neustadt eine neue Bewertung und Wertschätzung erfahren. Die Verfahren, die dafür sichtbarer Ausdruck sind, verlaufen auf unterschiedlichen, von einander unabhängigen, aber sich überschneidenden Ebenen: Inventarisierung, Erweiterung des bestehenden *Secteur Sauvegardé*, Antrag auf Ausweitung des Weltkulturerbegebiets.

**1.** Inventarisierung der Neustadt in auf mehrere Jahre verteilten Arbeitsschritten durch den *Service de l'Inventaire du Patrimoine de la Région d'Alsace*.

**2.** Revision des bestehenden Ensembleschutzes (*secteur sauvegardé*, der für den Südteil der auf der Insel gelegenen Altstadt gilt) und dessen Erweiterung auf das repräsentative Zentrum

**B**ei der Definition von „Welterbe“ (Welterbekonvention von 1972) ist maßgebend die herausragende universelle Bedeutung des Kulturguts aus historischen, künstlerischen oder wissenschaftlichen Gründen. Es werden Kriterien der Einzigartigkeit, der Authentizität (historische Echtheit) und der Integrität (Unversehrtheit) angewendet, sechs sind für kulturelle Stätten und Kulturlandschaften einschlägig. Drei davon gelten für Straßburg, wo der Kern des Antrags das Münster war, bei partieller Einbeziehung der Altstadt. Straßburg besitzt mit seiner Neustadt – nach der Zerstörung Berlins – die flächenmäßig größte erhaltene städtebauliche Anlage aus „wilhelminischer“ Zeit, in der französische Bautraditionen



### Klaus Nohlen

Dr.-Ing Klaus Nohlen absolvierte sein Architekturstudium in Karlsruhe. Seine Dissertation hat er der „Baupolitik im Reichsland Elsass-Lothringen“ gewidmet. Professor (nun im Ruhestand) für Baugeschichte an der Fachhochschule Wiesbaden, ist er ein Spezialist der römischen Architektur. Er hat mehrere Restaurierungsarbeiten geleitet, insbesondere am Traian-Heiligtum in Pergamon (Türkei). Klaus Nohlen ist Mitglied des Deutschen Archäologischen Instituts, des „Collège d'Experts“ des Europarats, Gastprofessor an der Sorbonne, Gutachter zu Fragen der Denkpflege und Bauerhaltung.





„Malerischer Schulbau“, Ott (und „Denkmalpflege“ wiederverwendeter“ Katzenroller).

der Neustadt. *Plan de sauvegarde et de mise en valeur* - PSMV : dafür eine Kommission mit dem hübschen Akronym COLOSS (*Commission locale du secteur sauvegardé de Strasbourg*).

Zum Zeitplan des *Secteur Sauvegardé* (PSMV) :

- nach dem Erlass des Präfekten zu Revision und Extension des PSMV im Jahr 2011 war 2012 das Büro zur Durchführung (*chargé d'études*) ausgewählt worden.
- Das Erarbeiten der Konzeption des Plans (u.a. sozio-ökonomische Analyse, Untersuchungen zu öffentlichen Plätzen, Sichtachsen etc. und Anlegen einer Gebäude-Datenbank) bis 2015 führt zu einer öffentlichen Enquete (2016/17) und dementsprechend eventuellen Änderungen.
- Nach Inkrafttreten der Bestimmungen 2017/18 wird der *Secteur sauvegardé* auf einer Fläche von ca. 210 ha (gesamte Neustadt mehr als 500 ha) ca. 6.000 Gebäude umfassen.



Ministerialgebäude. Dazu hatte Stadtbaurat Ott (1894) den Wunsch geäußert, „dass an der noch offenen Nordseite des Platzes sich hoffentlich bald zwei als breitgelagerte, ruhige Baumasse, etwa wie am Concordienplatze in Paris gedachte Ministerialgebäude erheben werden“.

3. Antrag auf Erweiterung des unter den Titel Weltkulturerbe fallenden Teils der Altstadt um das Gegenufer der Ill und um den repräsentativen Kern der Neustadt. Auch dafür gibt es einen regelmäßig zusammentretenden Wissenschaftlichen Beirat. In aller Regel ist die denkmalpflegerische Unterschutzstellung die Voraussetzung für die Anerkennung als Weltkulturerbe (dazu kommt noch eine Pufferzone). Eine solche flächenmäßige Unterschutzstellung ist in Frankreich jedoch bereits durch den gesetzlich festgelegten Perimeter von 500 m Umkreis um jedes *Monument Historique* gegeben. Der Weg zu dieser Erweiterung kann lang sein ; jedes Land hat einmal im Jahr die Möglichkeit, ein Objekt vorzustellen. Da in Frankreich bereits über 20 Objekte auf der Warteliste stehen, ist es nicht möglich, zum Zeitplan etwas zu sagen. Aber bereits der Antrag hat eine nicht zu unterschätzende Wirkung : eben, dass dieses Stadtviertel wahrgenommen und geschätzt wird.

Dazu wird außerdem der „Label“ *Ville et Pays d'Art et d'Histoire* von der Stadt angestrebt.

## Einzigartiges Zeugnis

Was macht nun die Besonderheit Straßburgs aus ?

- Die Stadterweiterung ist räumlich exakt definiert, durch die militärische Vorgabe der neuen Befestigung. Sie ist „aus einem Guss“ mit durchgehaltener Anbindung an die Altstadt durch Sichtachsen zum Münster und korrespondierende Anschlüsse von Plätzen (Broglie / Kaiserplatz) und Straßen.
- Straßburg ist Hauptstadt eines neuen Landes, des Reichslands, und soll nicht nur die Elsässer von den Segnungen der

neuen Herrschaft überzeugen, sondern auch nach Westen hin als Vitrine wirken. Sie wird mit wichtigen öffentlichen Bauten ausgestattet, von denen die meisten auf Grund von Wettbewerben (oft über 100 Teilnehmer) gebaut werden.

- Die Architektur der Neustadt zeigt eine gute Ablesbarkeit der Entwicklung vom Historismus bis zur Moderne ; sie ist ein Bilderbuch städtebaulicher Entwicklung über fast 50 Jahre und ein Spiegel der Umsetzung städtebaulicher Theorien, von den Einflüssen der *Beaux-Arts* über technokratische Vorgaben bis hin zu einem malerischen Städtebau nach künstlerischen Grundsätzen, der durch Camillo Sitte propagiert wurde.



Wohnhäuser von Historismus bis Jugendstil.

- Straßburgs Neustadt bildet die größte (auch im Vergleich zur etwas späteren, städtebaulich-architektonisch ebenfalls bedeutenden Stadterweiterung von Metz) zusammenhängende Stadterweiterung zwischen Historismus und Moderne. Entsprechenden Anlagen in Deutschland : Köln, Mainz oder Wiesbaden, waren entweder von vornherein weniger kompakt angelegt, oder sind – wie Berlin –, durch Kriegszerstörungen geschädigt. Dazu kommt in Straßburg auf engstem Raum ein geschlossenes Ensemble repräsentativer Staatsbauten.

Die Stadt ist, auch mit der Neustadt, ein einzigartiges Zeugnis des Versuchs der benachbarten Länder, sich gegenseitig – und die Elsässer auch ! – zu beeindrucken. Die Neustadt ist Teil der Geschichte Straßburgs, eine Facette der lebendigen Großstadt, ein Baustein europäischen Städtebaus – Teil des oberrheinischen Kulturerbes, unabhängig davon, ob der lange Weg zum Weltkulturerbe Erfolg haben wird oder nicht. ▶ **KLAUS NOHLEN**

# De jeunes Alsaciens, têtes de pont de l'amitié franco-allemande

*Nous étions une vingtaine de jeunes Alsaciens, étudiants pour l'essentiel, mais aussi quelques jeunes adultes engagés dans des mouvements confessionnels, à servir dès 1963 dans les échanges franco-allemands auxquels De Gaulle et Adenauer avaient ouvert la voie en signant le traité d'amitié, le 22 janvier 1963.*

**N**otre formation linguistique était celle des bacheliers de l'époque, qui avaient derrière eux un cursus de sept années d'enseignement de l'allemand. Nous étions alors à même de mener à bien notre mission de guides-interprètes au service de groupes de jeunes Français partis à la découverte de l'Allemagne. Ces voyages culturels ou d'études se faisaient alors essentiellement en autobus. Il nous fallait guider le chauffeur, donner des informations sur les régions traversées, faire la liaison avec les équipes d'accueil allemandes, traduire les conférences, les informations, les débats dans les deux sens lors des visites d'entreprises, de musées, d'écoles, d'institutions diverses ; remédier, aussi, aux défaillances de l'organisation...

Les rares Français parlant un peu d'allemand et les rares Allemands parlant un peu de français facilitaient les contacts entre les uns et les autres. Les jeunes Allemands réservaient toujours un accueil chaleureux à



Le général De Gaulle et le chancelier Adenauer étaient à l'origine de la réconciliation franco-allemande.

## Les 50 ans du Traité de l'Élysée

**L**a France et l'Allemagne se souviennent de la signature, le 22 janvier 1963 au Palais de l'Élysée à Paris, par le président Charles De Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer du Traité d'amitié franco-allemand.

Ce traité bilatéral clôturait la longue période de défiance qui avait suivi la Seconde Guerre mondiale et ouvrait des possibilités de collaboration, notamment sur le plan culturel et encourageait les rencontres entre jeunes Allemands et jeunes Français.

Le traité de l'Élysée fixe les objectifs d'une coopération accrue entre l'Allemagne et la France dans les domaines des relations internationales, de la défense et de l'éducation. Sur le plan politique, il établit un programme pour l'organisation de sommets militaires ou inter-gouvernementaux.

Le traité de l'Élysée créa l'OFAJ (Office Franco-allemand pour la Jeunesse). L'OFAJ travaille sur le plan des échanges universitaires, scolaires, extra-

scolaires, promeut l'apprentissage de la langue du partenaire. Depuis 2004, l'OFAJ peut engager jusqu'à 15 % de son budget pour des rencontres tri-nationales.

« Plus de huit millions de jeunes ont participé aux programmes d'échanges de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse » depuis 1963, rappelle la Déclaration de Berlin du 22 janvier 2013. À l'occasion des cérémonies de commémoration de l'anniversaire, elle souligne à nouveau que « la jeunesse représente l'avenir de l'amitié franco-allemande. Elle forme la priorité de nos relations ». Le travail d'échange sera poursuivi : « Nous avons décidé de mettre en place des mesures concrètes pour développer la formation et les compétences professionnelles des jeunes y compris par des filières bilingues ».

La Déclaration cite Thorbjørn Jagland, le président du comité Nobel, dans le discours qu'il a prononcé lors de la remise du prix Nobel de la paix à l'Union

européenne, le 10 décembre 2012, qualifiant la réconciliation entre l'Allemagne et la France « d'exemple vraisemblablement le plus spectaculaire de l'histoire montrant comment un continent de guerre et de conflits peut se transformer si rapidement en un continent de paix et de coopération ».

À l'époque de la création de l'OFAJ, de nombreux organismes de jeunesse et d'organisations confessionnelles de jeunes adultes s'engagèrent dans cette voie de découverte réciproque. Mais il y eut aussi ceux qui s'impliquèrent dans l'encadrement de ces échanges, notamment sur le plan linguistique.

Pratiquement méconnu, leur rôle discret, n'en a pas moins été efficace et important comme le prouve ce témoignage d'une activité pour laquelle les jeunes Alsaciens étaient particulièrement préparés – il y a 50 ans ! ▶ **E. W.**



Une illustration de Tomi Ungerer pour célébrer, par un timbre, le 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée.

leurs visiteurs. Les Français, très ouverts et curieux, découvraient la société allemande (de l'Ouest) dans son quotidien et sur le plan de son organisation.

Il y avait bien sûr parmi les Français, ceux qui venaient de familles engagées vingt ans plus tôt dans des mouvements de résistance et qui venaient « pour voir ». D'autres voulaient dépasser les relations conflictuelles du passé, en militant pour une citoyenneté mondiale. Beaucoup de jeunes issus des mouvements de jeunesse catholiques avaient l'habitude d'une certaine militance et exprimaient leurs désirs de justice, d'égalité, de fraternité.

### Sous l'impulsion de l'OFAJ

Nous rentrions avec facilité dans ce circuit de travail de vacances. Puis, très vite, sous l'impulsion de l'OFAJ (Office franco-alle-

mand pour la Jeunesse) se mettaient en place des contrôles de notre niveau linguistique et des sessions de perfectionnement nous étaient proposées.

L'Institut Goethe de Paris fut chargé des évaluations. Les résultats des contrôles étaient phénoménaux : tous les « collègues » alsaciens sauf un seul étaient retenus. Tous les non-alsaciens sauf un seul ont été éliminés. Les premiers étaient bilingues sur la base du dialecte alsacien, forme régionale de l'allemand, le rescapé du second lot était un parisien bien formé, et manifestant une volonté forte de maîtriser parfaitement la langue de Goethe. Je me souviens, non sans une certaine fierté, avoir été déclaré bilingue par l'Institut. Nous formions alors une équipe de choc dans ce phénoménal changement de nature des relations franco-allemandes. L'Alsace au service de l'amitié franco-allemande ! Pouvions-nous trouver mieux pour qualifier le rôle que nous jouions alors ?

Lorsqu'aujourd'hui nous entendons proférer des suspicions d'autonomisme - par exemple dans le débat sur le Conseil unique d'Alsace - on se demande si notre région n'a pas fait marche arrière quant à sa place entre l'Allemagne, en particulier la florissante région voisine, et la France. Mais il y a pire : ce dont nous, jeunes dialectophones d'il y a cinquante ans, et qui avions suivi avec assiduité l'enseignement de l'allemand, étions capables - à savoir assumer cette fonction d'interprète - les jeunes d'aujourd'hui, ne le sont plus, sauf s'ils sont bardés d'une formation poussée. Rares sont ceux qui peuvent encore se servir du dialecte alsacien pour accéder à l'allemand littéraire, parlé couramment.

### Changer l'impossible en possible

Alors que les demandes d'un bilinguisme plus réel se sont multipliées au fil des ans, tant de la part des organismes militants que des élus - les conseillers généraux, notamment - rien, ou presque, n'a bougé. Le dialecte s'est progressivement érodé et risque de disparaître, de sorte que l'on peut parler d'une régression linguistique - et, donc, par voie de conséquence, de régression de la région Alsace en la matière. La capacité des Alsaciens d'il y a cinquante ans à jouer le rôle de pont franco-allemand - rôle que « l'Histoire », et ce sont des humains qui la font, n'avait jamais dévolu à l'Alsace jusque-là... L'avantage linguistique de l'Alsace paraît-il compromis ? Les sursauts salutaires existent : il suffit de voir comment un peuple disséminé a réappris l'hébreu, devenu langue officielle de l'état d'Israël. C'est à nous qu'il appartient de réagir et de changer l'impossible en possible! ▶ ERNEST WINSTEIN



# BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Land un Sproch / Les Cahiers du bilinguisme  
Revue trimestrielle (4 numéros par an) : **18 euros** - Étranger : **21 euros**

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

DATE ET SIGNATURE .....

Paiement par chèque à **Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle**  
5 Boulevard de la Victoire / Niklausring - 67000 Strasbourg ■ Tél. 03 88 36 48 30  
Virement / Überweisung : **CCP Strasbourg 20041 01015 0095881D036 54**

Jean-Paul de Dadelsen au Kaiserpalast/Palais du Rhin

# «Celui qui vit dans l'entre-deux... Celui-là, que fera-t-il ? »

**N**ous avons consacré trois soirées de lecture à la vie et à l'œuvre du grand poète alsacien d'expression française Jean-Paul de Dadelsen, né à Muttersholtz en 1913 et mort à Zürich en 1957. Nous, c'est-à-dire Aline Martin, Marc Chauder, Lisa Erbès, Charles Fichter, Evelyne Franck, Jean-Paul Klee, Jean-Paul Gunsett et Jean Lorrain, avec le très précieux concours d'Anne de Dadelsen, l'une des filles du poète, dans la cadre d'un partenariat entre Culture et

bilinguisme – René Schickele Gesellschaft et la BNUS (Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg), avec le soutien de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Région Alsace et de la Ville de Strasbourg.

Une formule originale, efficace et maintenant rodée : une trame présentant et explicitant la vie et l'œuvre, des commentaires érudits et critiques, et la lecture par trois comédiens des plus beaux textes du poète. Par rapport à notre précédente opération, qui concernait René Schickele, une nouveauté : la présence de la musique, la violoncelliste Lisa Erbès pour les deux premières soirées et Anne de Dadelsen, pianiste, avec la flûtiste Franziska Badertscher.

Les interventions d'Albert Poirot, directeur de la BNUS, Christophe Didier, son adjoint, Georges-David Picard, de la DRAC et Jean-Marie Woehrling, président de Culture et Bilinguisme, ont introduit notre prestation et la première soirée.

« **Il ne faut écrire que ce qui est vécu** », **Narcisse et Jonas, moi et l'Autre** : cette première soirée exposait la jeunesse de Dadelsen, la mesure du caractère alsacien de



Charles Fichter, Marc Chauder, Aline Martin, Jean Lorrain et Jean-Paul Gunsett (de gauche à droite) ont rendu hommage à Jean-Paul de Dadelsen, l'un des plus grands poètes alsaciens d'expression française.

son œuvre, et surtout, les forces déterminantes de son existence et de sa création tout entières : son combat contre le narcissisme « romantique », la libération de sa voix de prophète moderne, tragique, drôle et angoissé, sa force vitale obstinée... On a pu entendre de superbes textes, écrits dès l'âge de 17 ans, et magnifiés par la violoncelle de Lisa Erbès.

Le lendemain soir, « **Quelle Âme, quel Éternel ?** » Quel Monde ? Nous avons lu et commenté, toujours accompagnés par les cordes malicieuses et pertinentes de Lisa, ce qui concerne le grand œuvre de Dadelsen : ses poèmes *Bach en Automne* et *Jonas*. Un très grand moment, je le crois objectivement, quand les voix faisaient sonner cette poésie superbe, ces accents rimbaldiens, mais évangéliques, mais alsaciens... L'attention très concentrée des auditeurs, dans cette salle des fêtes du *Kaiserpalast*, en témoignait.

La dernière soirée, « **N'être qu'un cri de joie, d'espoir, de volonté** » : nous avons porté notre focus sur les derniers poèmes - Pâques 1957... Dadelsen, très malade, va mourir d'un cancer, à l'âge de 44 ans, quelques semaines plus tard. Il se sait condamné et compose ce bouquet aux couleurs estompées, mais secrètement intenses. Pour cette soirée-là, Evelyne

Franck nous a rejoints, pour exposer sa vision du poète : *Dadelsen, un frère en prière...* Et Charles Fichter lui a donné la réplique. Une soirée plus musicale encore que les précédentes, puisque Anne de Dadelsen, l'une des filles du poète, a interprété au piano, avec la flûtiste Franziska Badertscher, la *Suite pour piano et flûte* de Werner Wehrli, compositeur argovien, ainsi qu'une... *Sonate*

*pour Jonas* de David Wohnlich, compositeur suisse qui nous a honorés aussi de sa présence – composition inspirée par l'œuvre de Dadelsen, dont ce fut la création mondiale.

Je pense pouvoir affirmer que ces *Soirées Dadelsen* ont été, sans accroc et sans faux col, une exaltante réussite artistique. L'affluence, elle, a été respectable : une soixantaine de personnes par soirée. À bientôt pour de nouvelles aventures ! ▶

**MARC CHAUDEUR**



Anne de Dadelsen au piano, avec la flûtiste Franziska Badertscher, a interprété une création directement inspirée de l'œuvre de son père.

# 115 ans de Théâtre Alsacien à Strasbourg. Et demain ?

*Ses détracteurs le disent passé de mode, sinon moribond ! Les chiffres en tout cas les contredisent formellement. Alors qu'il vient d'achever sa 115<sup>e</sup> saison, le Théâtre Alsacien de Strasbourg (TAS) fait preuve, au contraire, d'une étonnante vitalité.*



Pierre Spegt, président-directeur du Théâtre Alsacien de Strasbourg (à droite) et Bernard Kolb, metteur en scène. Chaque saison, le TAS accueille jusqu'à 20 000 spectateurs en une trentaine de représentations de cinq créations.

**O**n la mesure en particulier aux cinq pièces mises en scène chaque année, à la trentaine de représentations données d'octobre à avril comme aux 18 000 à 20 000 spectateurs qu'il accueille au Théâtre municipal de Strasbourg devenu l'Opéra national du Rhin. Pour évoquer son passé et son avenir, Pierre Spegt, président-directeur du TAS et Bernard Kolb, metteur en scène, étaient les hôtes d'un *Stammtisch* du Centre Culturel Alsacien.

Quand Gustave Stoskopf et Julius Greber créent le Théâtre Alsacien de Strasbourg en 1898, leur objectif était de promouvoir la langue et la culture régionales. Gustave Stoskopf offre aussitôt au TAS son chef d'œuvre *D'r Herr Maire* qui dépassera largement le cadre du théâtre dialectal pour être traduit en français, joué à Paris, filmé pour le cinéma et la télévision. Le succès est tel que Strasbourg compte alors deux maires, *D'r Herr Maire*... et le vrai.

## Un formidable exutoire

« *Allemand ne veux, Français ne puis, Alsacien je suis* » : c'est encore Gustave Stoskopf qui trouve la formule gagnante lorsque, au retour de l'Alsace à la France au lendemain de la première guerre mondiale, l'allemand est frappé d'interdiction au théâtre. Face à l'intransigeance de l'administration et de l'école qui imposent partout la langue française, le théâtre dialectal devient un formidable exutoire et remplit les salles.

Purement et simplement supprimé en 1940, remplacé par la *Elsässische Volksbühne*, le TAS se produit à... Clermont-Ferrand et Périgueux où la plupart de ses membres sont évacués.

À l'issue du second conflit mondial, le TAS vit des heures parmi les plus sombres de son histoire. Comédiens et public font partie des générations disparues. La télévision fait son apparition et il est « *chic de parler français* ». Les comédiens jouent

pour 200 personnes dans une salle qui peut en contenir un millier. Il faut attendre la prise de conscience régionaliste du début des années 1970 pour que le TAS renoue avec sa gloire passée.

Et demain ? « *Le théâtre alsacien est un théâtre de vieux, dit-on. Mais depuis 115 ans, il n'est pas possible que ce soit les mêmes vieux, s'amuse Pierre Spegt. Sauf si leurs professeurs les y emmènent, vous ne verrez pas beaucoup de jeunes au TNS. Notre public vient à partir de 45/50 ans* ».

## Théâtre alsacien, théâtre dialectal

L'un des problèmes majeurs auxquels le TAS est confronté est celui du renouvellement du répertoire. « *Chaque année, nous consommons cinq pièces. Or nous manquons d'auteurs* ». D'autant que le public du TAS réclame surtout des comédies, des *Lustspiele*. « *Il est difficile de le faire évoluer mais il est de notre responsabilité de proposer des pièces dramatiques, historiques, classiques* ».

Le TAS a ainsi adapté de nombreuses pièces à succès d'auteurs de nationalités les plus diverses. Ce qui lui crée une nouvelle difficulté, d'ordre quasi-existential cette fois, entre théâtre dialectal et théâtre alsacien : si les deux utilisent la langue régionale, seul le second répond à la conception stoskopfienne en s'enracinant véritablement dans notre mentalité, notre histoire, notre vie, bref, dans l'alsacianité.

Sur tous les autres sujets, le TAS n'a pas éprouvé de peine à s'inscrire dans la modernité. En particulier dans la mise en scène où il utilise volontiers les ressources audio-visuelles les plus contemporaines. Même une maîtrise insuffisante de la langue régionale ne peut plus servir de prétexte à ignorer son travail depuis que le sous-titrage en français est systématique. ▶

## Les Nuits de Fastov, selon Bergamasque



Compagnie de théâtre de Moselle, Bergamasque a réalisé une adaptation libre mais fidèle du roman d'André Weckmann.

**D**epuis l'été 2012, Bergamasque, compagnie de théâtre de Moselle, tourne un spectacle théâtral, musical et bilingue tout à fait particulier. Il s'agit ni plus ni moins d'une adaptation libre mais fidèle du roman d'André Weckmann, *Les Nuits de Fastov* qui a paru pour la première fois aux éditions Alsatia en 1968 et qui a été réédité il y a quelques années par BF/Éditions à Strasbourg. C'est le public de la Moselle dialectophone et plus précisément celui du pays des Trois-Frontières, à quelques coudées de la Sarre et du Luxembourg, qui l'a découvert en priorité.

Le 4 avril dernier, les Archives départementales de la Moselle, à Saint-Julien-les-Metz au cœur du Pays Messin, en ont proposé une représentation dans le cadre de la spectaculaire exposition consacrée aux Malgré-Nous et plus particulièrement à ceux de la Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg. Le spectacle, titré *Les Nuits de Fas-*

*tov... trois Malgré-Nous en Ukraine*, revient à Metzervisse, dans le pays de la Canner et de la Bibiche (10 novembre 2013). Entre-temps, il aura été joué (le 19 octobre) à Steinbourg, le village natal d'André Weckmann que le projet de Bergamasque avait enthousiasmé lorsqu'il a été mis en chantier fin 2010.

### Un texte-fleuve qui bouscule son lit

Si traduire, c'est souvent trahir, il en va tout autrement avec l'adaptation théâtrale d'un «roman» aussi dense et nourri que *Les Nuits de Fastov*. On sait qu'il ne s'agit pas d'un roman ordinaire. C'est plutôt un texte-fleuve qui ne cesse de bousculer son lit, qui s'écoule en chapitres tumultueux et qui bruisse comme mille ruisseaux charriant tout à la fois des remous d'histoire, des flux de poésie et des éclats de vies. La langue est française, elle est veinée de mots alsaciens ou allemands, elle exhale tout ce qu'il y a de plus viscéralement oral en elle et André Weckmann prend un plaisir évident à la violenter, la caresser et l'ancrer dans une intimité partagée avec le lecteur.

Quand celui-ci devient spectateur, l'écriture d'André Weckmann résonne véritablement et laisse vibrer son oralité, valeur essentielle des grands textes. Et quand les acteurs de Bergamasque, spécialisés dans le théâtre musical, s'emparent de cette langue pour la mettre en bouche, l'habiter et

l'offrir à un public, le miracle éclate à chaque représentation. L'apport des musiques (Mahler, Schubert, Kurt Weill, Paul Dessau ou des chansons traditionnelles allemandes comme le fameux *Wenn die Soldaten...* magnifié en son temps par Marlene Dietrich) y ajoute les vibrations nécessaires. L'émotion étreint non seulement les rares Malgré-Nous encore vivants présents dans les différents lieux de représentation mais surtout les plus jeunes spectateurs.

Ces *Nuits de Fastov* s'insèrent dans le cadre de plusieurs actions lancées en 2012 par les Archives Départementales de la Moselle. En plus de l'exposition (visible jusqu'au 31 août aux Archives) qui retrace le parcours des jeunes Alsaciens, Mosellans et Luxembourgeois incorporés dans l'armée allemande à partir d'octobre 1942, les Archives ont programmé une conférence sur le même thème présentée par l'historien Jean Ast, auteur d'un important essai sur *Les Mosellans en exil... Une histoire partagée... 1939-1945*. Quant aux adolescents de la classe Opéra du Collège Adalbert de Bouzonville, ils ont également monté un spectacle musical, *Moselle 39-45... à la croisée des destins* dans lequel sont associés un réfugié de 1940, un prisonnier français en Allemagne et les Malgré-Nous. L'unique représentation a eu lieu le 14 juin. ▶

**FERNAND-JOSEPH MEYER**

(à Thionville/Moselle)

### Collège Fustel de Coulanges à Strasbourg

## Coup d'essai, coup de maître

*Les élèves du cursus bilingue ont présenté leur 11<sup>e</sup> spectacle bilingue. Une performance d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans la durée.*

**É**lèves et professeurs n'en sont donc pas à leur coup d'essai. Coup d'essai ou coup de maître ? En réalité, le débat ne se situe pas là : il s'agit bien plutôt d'associer le plus grand nombre d'élèves à une aventure dont l'objectif est de progresser, de façon ludique, dans l'acquisition d'une langue, l'allemand, et de mobiliser autour du projet toute l'institution, les parents ainsi que des partenaires extérieurs.

Après avoir monté l'an passé une œuvre d'André Weckmann en sa présence, ce

11<sup>e</sup> spectacle était dédié à sa mémoire. Il s'agissait du *Einbildungskranke*, le célèbre *Malade Imaginaire* créé par Molière. Si célèbre qu'il a fait l'objet d'une adaptation pour le théâtre alsacien par Claus Reinbolt (1901-1963), elle-même réécrite en allemand par les enseignants du collège, et enrichie de plusieurs personnages pour permettre à un maximum d'élèves de monter sur les planches. Ils étaient ainsi pas moins de 25 à évoluer sur la scène de la grande salle du collège.



Sous la conduite de leur professeur d'allemand, Catherine Jordan, les élèves ont joué le *Einbildungskranke*.

Pour la préparation du spectacle, les élèves avaient été conviés à deux répétitions et à la dernière représentation de la pièce de Claus Reinbolt par le Théâtre Alsacien de Strasbourg. Et un week-end de répétition a eu lieu au château de l'Ortenberg, près d'Offenburg, avec des animateurs spécialisés dans le théâtre et le soutien «*enthousiaste*» d'Aline Martin au nom de Culture et Bilinguisme/René Schickele Gesellschaft. ▶

# Oberkirch **Kleine Geschichte und große Historie**

Premiere in Oberkirch - und was für eine : Die René-Schickele-Gesellschaft bot mit ihrer Szenischen Lesung „Marthe et Mathilde“ exzellente literarische Unterhaltung.



Eine fantastische Szenische Lesung des Erfolgsromans „Marthe et Mathilde“ bot die René-Schickele-Gesellschaft, im Rahmen der Badisch-Elsässischen Woche. Von links nach rechts : Rui-Serge Azevedo, Elise Girold, Aline Martin, Michèle Bautz, Musica Schmidt, Marc Chaudueur (Foto : Johanna Graupe).

**S**echs Spieler-Lesende präsentierten, parlierten, deklamierten auf Französisch, Deutsch und natürlich Elsässisch die wunderbare Geschichte einer tiefen Freundschaft, die über annähernd 100 Jahre deutsch-französischer Geschichte hielt : spannende Geschichte, die große Historie aufzeigt.

Die Regisseure, Pierre Zeidler, der musikalische Zäsuren setzte, und Aline Martin bauten die Lesung so auf, dass die ausgewählten Ereignisse des Romans sehr stark auf die deutsch-französische Beziehung fokussiert sind und immer wieder der Kunstgriff erlaubten, „die kleine Geschichte“ von *Marthe und Mathilde* in die große Zeitgeschichte einzubetten. Die Straßburger Journalistin Pascale

Hugues, die schon seit über 20 Jahren als Korrespondentin in Berlin lebt, erzählt in dem Buch die Lebensgeschichte ihrer Großmütter, die im Elsass aufwuchsen und lebenslang Freundinnen waren.

## Unglaubliche Parallelen

Im Leben von Marthe und Mathilde gab es unglaubliche Parallelen : Nicht nur die Vornamen klingen ähnlich, beide sind 1902 geboren, die aus Deutschland stammende Mathilde in der Pfalz und die Elsässerin Marthe in Colmar, beide starben 2001 kurz vor ihrem 100. Geburtstag. Ihre Familien wohnten im selben Haus in Colmar und die Mäd-

chen freundeten sich an – eine Freundschaft, die fast ein ganzes Jahrhundert überdauerte, über Kriegszeiten, Vertreibung und nationale Unterschiede und Grenzen hinweg. Und das auch trotz ihrer unterschiedlichen Charaktere : Auf der einen Seite die bodenständige, zuversichtliche, zupackende Elsässerin Marthe, auf der anderen Seite, die kompliziertere, bürgerlichere, kultivierte, ein bisschen snobistische Mathilde.

## Tragische Wende

Eine tragische Wende im Leben der beiden kommt 1918, als die beiden Mädchen, 16 Jahre alt, im fahnen-geschmückten Colmar miterleben, wie die französischen Truppen nach dem gewonnenen Krieg in einer prächtigen Militärparade einziehen. Ab diesem Tag sind die Deutschen im Elsass die verhassten „Boches“, was die deutsche Mathilde am eigenen Leib zu spüren bekommt. Sie darf nicht mehr in die Schule, ihr Vater verliert die Arbeit, aber Marthe bleibt ihrer Freundin treu und deren Familie setzt sich für die deutsche Familie ein : Ein „mutiger Akt von alltäglicher Zivilcourage“, den die Autorin bewundert. Drei Mal mussten sie die Nationalität wechseln und Repressalien hinnehmen.

Erst im hohen Alter konnte die Großmutter über dieses Trauma sprechen und ihre „verlorenen Wurzeln“ wieder finden, sonntägliche Ausflüge mit ihrer deutsch-französischen Familie in den Schwarzwald unternehmen.

Die Szenische Lesung war innerhalb der Badisch-Elsässischen Woche sicher die Veranstaltung, die die meisten grenzüberschreitenden Verbindungen schuf : Eine große Anzahl Elsässer, u.a. der Bruder der Autorin und der Präsident der René-Schickele-Gesellschaft, füllten mit dem Oberkircher Publikum die Mediathek und nach der Veranstaltung ergaben sich zahlreiche Kontakte. ▶

## Pierre Kretz ■ « Écrire, c'est choisir »

**A**vocat à la retraite qu'il vit au pied du Taennchel à Ste-Marie-aux-Mines, Pierre Kretz est venu à l'écriture par le théâtre. Dans les années 1970, faute de textes qui leur conviennent, il s'initie à l'écriture collective avec ses amis de la *Jung elsässer Buehn*. Auteur, comédien, metteur en scène, le théâtre occupe une large place dans sa vie. Il publie ensuite essais et romans qui rencontrent l'intérêt de nombreux lecteurs, *La langue perdue des Alsaciens* (1994), *Le gardien des âmes* (2009), *Quand j'étais petit, j'étais catholique* (2005), *L'Alsace pour les nuls* (2010).

« Écrire, c'est choisir », dit Pierre Kretz. Et d'abord entre les langues : si l'alsacien s'ancre parfaitement dans l'écriture théâtrale, le cabaret, la poésie, il n'existe pratiquement pas de tradition littéraire en prose. Parmi les grands auteurs alsaciens des vingt/trente dernières années, relève ainsi Pierre Kretz, d'Alfred Kern (Prix Renaudot 1960) à Sabine

Wespieser en passant par Jacques Almira (Prix Médicis 1975), Max Genève, Catherine Weinzaepflen, aucun n'a produit d'essai ou de roman en alsacien. Mais comment peut-on écrire dans une langue qui n'est pas la sienne ? Nous n'en aurons jamais fini avec les problèmes de la langue.

### « Trouver sa voie, sa voix, seul »

Pourquoi écrit-on ? Dans le cas de Pierre Kretz, pour répondre à une pulsion : « *Es tribt mich fer d'se schriwa. Ca vient tout seul de la main, peut-être du cœur* ». Il réfute toute filiation avec des auteurs alsaciens. Conférant une stature de « *commandeur* » à André Weckmann, on ne peut faire que du « *sous-Weckmann* » à vouloir le singer. Il n'est pas davantage partisan d'une littérature à message. « *Pour les messages, il y a la Poste* ». Le roman, dit encore Pierre Kretz



Pierre Kretz : « *Aucun des grands auteurs alsaciens n'a produit d'essai ou de roman en alsacien* ».

qui fait sienne une proposition de Milan Kundera, se préoccupe de choses où personne ne va. « *Il faut trouver sa voie, sa voix, seul* ». ▶

## Daniel Guggenbühl ■ *Fritz*, ou les souvenirs d'enfance d'un « expat »

*On peut avoir effectué une carrière internationale loin de l'Alsace tout en y gardant ses racines. Tel est le cas de Daniel Guggenbühl.*



À l'étranger, affirme Daniel Guggenbühl, les Alsaciens sont crédités de nombreuses qualités mais également de couardise pour n'avoir pas su préserver leur langue régionale et leur double culture.

**S**on livre, *Fritz\**, raconte des souvenirs d'enfance. Ils ont Ingwiller pour cadre où l'auteur a passé les dix premières années de sa vie. Après des études de lettres et de sciences politiques à Strasbourg, il engage une carrière d'« expat » dans les institutions européennes, d'abord en Allemagne, puis à Bruxelles. À la direction générale des

relations extérieures de la Commission Européenne, il court le monde entier, en charge des rapports avec les Nations Unies, puis la Chine, enfin, après la chute du Mur de Berlin, la Mitteleuropa. « *La période la plus intéressante de ma carrière, souligne-t-il. Partie prenante aux premiers accords avec les pays de l'Est dont j'ai toujours considéré les habitants comme nos frères, j'ai le sentiment d'avoir contribué à la réunification de l'Europe.* »

### « G'schichtsbewusst »

À la retraite, il fait désormais métier d'écrire avec déjà trois romans et une pièce de théâtre à son actif - rédigés en français. C'est le *Heimweh* qui le pousse à revisiter son enfance marquée par la guerre. « *Autour de nous, on parlait beaucoup de la guerre. Volontairement ou non, les enfants étaient associés à tous ces événements. Nous étions g'schichtsbewusst* ». Pour autant, *Fritz* n'est pas un « lamento ». Au contraire, cette suite de vingt-six historiettes dans les trois langues en usage dans notre région, basées sur le

journal intime que tenait Daniel Guggenbühl à l'époque, est traversée par l'humour comme Ingwiller par la Moder. Le titre vaut d'emblée clin d'œil, car *Fritz* n'est pas le nom d'un personnage mais celui... de l'âne du village.

Une mise en page soigneusement travaillée avec des documents d'époque lui confère élégance et poésie.

L'opportunité était belle d'interroger Daniel Guggenbühl sur la perception de l'Alsace et des Alsaciens à l'extérieur de nos frontières.

Il ne rejette pas l'identité folkloriste liée à la gastronomie comme à la beauté de nos villes et villages - à la condition de ne pas tomber jusque dans le « *kitsch* » du *Christkindelmärk*. Beaucoup d'étrangers connaissent aussi le destin tragique de l'Alsace, ballottée entre la France et l'Allemagne, et créditent volontiers ses habitants de qualités comme le sérieux, la ponctualité ou l'amour du travail bien fait. Mais aussi d'une certaine couardise pour n'avoir pas su, à l'instar d'autres régions ou pays d'Europe, préserver leur langue régionale et leur double culture. ▶

\* Éditions **Bourg Blanc** (29,50 euros)



# Nach 30 Jahre, wie weiter in Straßburg?

Zweisprachige Orts- und Straßenschilder sind ein in Europa verbreitetes Mittel zur Förderung von Regional- oder Minderheitensprachen. Ihr Ziel ist es, den Gebrauch von Orts- und Straßennamen in einer solchen Sprache zu fördern, die Zweisprachigkeit eines Gebiets sichtbar zu machen und das öffentliche Ansehen der jeweiligen Sprache zu stärken.



Touristische Beschilderung in Brüssel. In der anderen und ebenfalls zweisprachigen „Hauptstadt Europas“, sind nahezu 100 % der Straßen amtlich zweisprachig (Französisch-Niederländisch). In Straßburg, nur etwa 15 %...

Seit den 1990er Jahren fördert die Region Elsass das Anbringen von Schildern mit deutschen Straßennamen (Mundart oder Hochdeutsch). Trotz dieses langen Zeitraums haben viele Gemeinden noch keine zweisprachigen Straßenschilder. Nur ganz wenige Gemeinden haben zweisprachige Ortsschilder (panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération).

Als Hauptstadt des Elsass kommt der Stadt Straßburg auch in dieser Frage eine Vorbildfunktion zu. Vorreiter ist Straßburg aber zumindest bei zweisprachigen Ortsschildern noch nicht. Anders als etwa Perpignan/Perpinyà, Toulouse/Tolosa oder Schlettstadt, hat Straßburg bisher keine zweisprachigen Ortsschilder („Strasbourg/Straßburg“), obwohl die Stadt den Namen „Straßburg“ in deutschsprachigen Texten verwendet. „Straßburg“ liest man auch auf dem 2012 eingeweihten Denkmal für die alte Synagoge.

Allerdings hat Straßburg schrittweise (1983, 1995, 1998, 2000, 2009) 323 zusätzliche deutsche Bezeichnungen für Straßen, Plätze oder Brücken beschlossen. Diese Namen sind zu etwa 95% in Straß-

burger Ditsch verfasst, der Rest in Hochdeutsch.

Zweisprachige Straßenschilder finden sich mit einigen Ausnahmen (z.B. Europaviertel, Orangeirie, Hohenstein/HautePierre, Elsau) in allen Vierteln, wenn auch unterschiedlich häufig. Während in der Altstadt gut 60 % der Straßen zwei-

sprachig beschildert sind, sind es in der Krutenau noch 40 %, in Neudorf 8 % und in der Neustadt 3 %.

## Mängel fallen häufig auf

30 Jahre nach Wiedereinführung der ersten deutschen Straßennamen, damals noch in Gestalt unauffälliger Steininschriften, kann man Bilanz ziehen, ob die zweisprachigen Schilder einen Beitrag zur Förderung der Regionalsprache leisten. Dabei fallen folgende Mängel auf :

→ Die 323 zweisprachigen Straßen entsprechen nur etwa 15% der Straßen Straßburgs. In Brüssel, der anderen und ebenfalls zweisprachigen „Hauptstadt Europas“, sind nahezu 100 % der Straßen amtlich zweisprachig (Französisch-Niederländisch).

→ In über 30 der 323 Straßen sind die zweisprachigen Schilder 13 bzw. 18 Jahre nach dem Beschluss des Stadtrats noch immer nicht angebracht worden oder wieder verschwunden. Dazu zählen Metzjerplatz (Place d'Austerlitz, 1998 beschlossen), Waisegass (rue des Orphelins, 1998), Alter Fischmärik (rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 1998), Am

Waseneck (rue Turenne, 2000) und Alt-Sankt-Peter-Platz (Place Saint-Pierre-le-Vieux, 2000).

→ Die fast ausschließliche Verwendung der Mundart folgt nicht der amtlichen Definition der Regionalsprache, die Hochdeutsch als Schriftform nennt (Bulletin Officiel hors-série n° 2, 19. Juni 2003). Sie hat außerdem praktische Nachteile, die bereits mehrfach in *Land un Sproch* behandelt worden sind (siehe z.B. *Land un Sproch* 175, S. 15-16).

→ Die Darstellung der deutschen Namen auf den Schildern weicht von der Darstellung der französischen ab (keine Großbuchstaben, Kursivierung, manchmal kleinere Schriftgröße). Das beeinträchtigt die Wahrnehmung und Lesbarkeit der regionalsprachigen Namen und vermittelt den Eindruck, diese seien zweitrangig.

→ In vielen zweisprachig beschilderten Straßen wurden symbolisch nur ein oder zwei zweisprachige Schilder angebracht, weshalb es dort wesentlich mehr alte einsprachige als zweisprachige Schilder gibt.

## Zum Gebrauch der Regionalsprache anregen

Zweisprachige Schilder sind kein Selbstzweck. Ihr Ziel sollte es nicht allein sein, überlieferte Namen zu dokumentieren, sondern vielmehr zum Gebrauch der Regionalsprache anzuregen. Nur wenn die herkömmlichen Namen im Alltag mündlich und schriftlich verwendet werden, ist ihre Erhaltung und Weitergabe an künftige Generationen gesichert.

Es gibt allerdings keine Anzeichen, dass die deutschen Straßennamen Straßburgs heute mehr verwendet werden als vor Einführung der zweisprachigen Beschilderung. Im Internet finden sich nur wenige jener 323 Namen. Zu diesen zählen Langstross, Alt Winmärik und Krimmeri, die im Zusammenhang mit Straßenbahn-Haltestellen und dem Bahnhof Krimmeri-Meinau vorkommen. Es sind wohl die

einigen elsässerdeutschen Straßennamen Straßburgs, die weiten Teilen der Stadtbevölkerung bekannt sind.

Ein Grund dafür ist, dass die Stadtverwaltung die ausgeschilderten deutschen Namen in der Praxis nicht als ko-offiziell behandelt. Das verhindert die Ausbreitung dieser Namen von Schildern in andere Bereiche, zum Beispiel Stadtpläne.

Nach dem Jahr 2000 wurden zunächst keine weiteren zweisprachigen Bezeichnungen eingeführt. Erst 2008 kündigte der jetzige Oberbürgermeister Roland Ries in seinem Wahlprogramm an: „*Nous développerons la signalétique bilingue dans les espaces publics.*“ Seit 2000/2008 ist aber erst eine zweisprachige Bezeichnung hinzugekommen (Adrien-Zeller-Platz, 2009). 2012 beschloss der Ausschuss für Straßenbezeichnungen (Commission de dénomination des rues), neue zweisprachige Bezeichnungen auszuarbeiten, und gründete 2013 einen Unterausschuss für zweisprachige Straßenbezeichnungen.

## Ein guter Zeitpunkt

Es ist daher ein guter Zeitpunkt, Überlegungen anzustellen, wie die Zweisprachigkeit der Orts- und Straßennamen künftig strukturierter und wirksamer gestaltet werden kann. Ein mittelfristiges Konzept könnte nach dem Vorbild Brüssels folgende Maßnahmen umfassen.

**1) Allgemeine Zweinamigkeit:** Zunächst sollte Straßburg in einem Zeitraum von zwei bis drei Jahren alle noch nicht zweisprachigen Straßen der Stadt zweisprachig ausschildern, also ähnlich wie Brüssel eine nahezu vollständige Zweinamigkeit erreichen. Die Beschilderung betrifft auch Gewässernamen (z.B. Breusch, Rhein).

Denkbar wäre es, im historischen Zentrum (Altstadt, Krutenau, Finkweiler) und in den alten Kernen der Stadtteile Kronenburg, Königshofen, Neudorf, Neuhoof und Ruprechtssau überwiegend Namen in *Stroßburjer Ditsch* zu wählen. In diesen Fällen sollte die Schreibweise wie bislang eng an die hochdeutsche angelehnt werden. Wo das nicht möglich ist und die mundartliche Bezeichnung für (jüngere) Einwohner, die besser Hochdeutsch als Dialekt verstehen, unver-

ständig wäre, sollte man hochdeutsche Schreibweisen verwenden.

In den anderen, jüngeren Stadtteilen (Neustadt, Esplanade, Elsau, Hohenstein, Hohberg) und insbesondere in den im Ausbau befindlichen Vierteln (Rheinhafen, Malraux-Danube, Wacken, Ökoviertel/ Ecoquartiers) bietet sich die überwiegende Verwendung hochdeutscher Namen an, da es dort nicht genügend überlieferte Mundartnamen gibt.

Um die Bekanntheit der Namen und eine Bindung der Straßburger an sie zu fördern, sollte die Bevölkerung in ein solches Vorhaben eingebunden werden. Schulen könnten an der Erstellung der Namenslisten mitarbeiten und nachforschen, ob die Straßen, Plätze und Brücken in ihrem Viertel angestammte Namen auf Hochdeutsch oder im Dialekt haben oder ob sich im Kataster Flurnamen finden. Wo es keine solchen Namen gibt, könnten Schüler eine Übersetzung des französischen Namens vorschlagen. Gegeben hat es das schon: 2002 vergab der Stadtrat den Namen *Promenade du Sourire*, den Schüler in der Elsau vorgeschlagen hatten. Jedes Jahr beschließt der Stadtrat neue (französische) Straßennamen, zum Beispiel für Neubaugebiete. Neue Bezeichnungen sollten künftig zweisprachig vergeben werden. So könnte die Stadt an die Zwischenkriegszeit anknüpfen, als über 20 zweisprachige Namen (Französisch-Hochdeutsch) eingeführt wurden (z.B. Avenue de la Paix/ Friedensstraße).

Nach 1945 hat die Stadt auch rein deutschsprachige Straßennamen vergeben: Musauweg (1984), Lombartswortherweg (1990) und Renngaessel (1994). Zukünftig könnte der Ausschuss für Straßenbezeichnungen diese Praxis systematisch fortführen und einen bestimmten Anteil neuer Namen für einsprachige Bezeichnungen in der Regionalsprache reservieren. Vergleichbare Quoten befolgt der Ausschuss bereits bei anderen politischen Zielvorgaben (z.B. mehr Straßen nach Frauen benennen).

**2) Amtlicher Gebrauch:** „Langstross“ ist ein Name, den dank der so benannten Tramhaltestelle auch junge Straßburger kennen und täglich ver-



Zweisprachige Ausschilderung von Brüsseler Vierteln.

wenden. Das Beispiel der Haltestelle „Langstross/Grand'Rue“ zeigt, dass ein regionalsprachiger Name allgemein bekannt werden kann, wenn man ihn mit dem französischen fusioniert, also einen offiziellen Doppelnamen schafft.

Um diesen „Huckepackeffekt“ bei allen Namen zu erzielen, sollte die Stadtverwaltung alle Straßennamen in allen Bereichen des amtlichen Sprachgebrauchs (Dokumente, Stadtpläne, Schilder aller Art, Webseite, touristische Publikationen usw.) nur noch zweisprachig nennen. Auch die Behördenanschriften sollten zweinamig angegeben werden, denn bereits heute sind Gebietskörperschaften Anrainer zweisprachiger Straßen: Die Stadt Straßburg hat Sitze an der Brandgass und Kinderspielgass, die Region Elsass sitzt am Adrien-Zeller-Platz und der Generalrat des Unterelsass Bim Mehlschiese.

**3) Ortsschilder:** Es sollten zweisprachige Ortsschilder („STRASBOURG / STRASBOURG“ und „COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG / STADTGEMEINSCHAFT STRASSBURG“) angebracht werden. Auch Stadtviertel sollten zweisprachig beschildert werden, zum Beispiel „Montagne Verte-Grüneberg“ und „Haute-pierre-Hohenstein“. Schon 1995 gab es in Straßburg Überlegungen, „Hohenstein“ als Bezeichnung für das angrenzende neue Viertel Poteries (Eckbolsheimer Streng) zu vergeben.

**4) Privater Sprachgebrauch:** Der erwähnte amtliche Gebrauch der zweisprachigen Straßennamen hätte hauptsächlich zum Ziel, den privaten Gebrauch dieser Namen anzuregen. Einwohner und Unternehmen könnten mit Broschüren über die Bedeutung und Geschichte der Namen ihres Viertels informiert werden. Sie könnten zudem ermuntert werden, die regionalsprachigen Namen als Adresszusatz zu verwenden. Die Post gestattet es, zwischen dem Empfängernamen und dem französischen Straßennamen ein „complément géographique“ zu verwenden. ▶



Zweisprachiges Straßenschild Französisch-Niederländisch mit Zusatzschild in flämischem Dialekt.

## Charles Zumstein (1867-1963)

# Le poète-paysan

*Le poète et conteur paysan sundgauvien Charles Zumstein est décédé le 26 février 1963, il y a un demi-siècle, dans sa 96<sup>e</sup> année. Il avait passé toute son existence à Magstatt-le-Bas (Niedermagstatt, canton de Sierentz), village auquel la jeune Delphine Wespiser a conféré récemment (en décembre 2011) une célébrité médiatique nationale avec son titre de Miss France, amoureuse du dialecte alsacien, et qui réside dans la rue éponyme.*

**L**e hasard de nos recherches historiques – sur un tout autre sujet – nous a amené à relire la presse régionale des années 1950 et 1960. A cette occasion, nous sommes tombés sur le dernier entretien accordé par le poète-paysan à un quotidien alsacien, à l'occasion de ses 95 ans, le 30 janvier 1962. Cet entretien avait été publié par *Le Nouveau Rhin Français*, alors dirigé par l'écrivain Marcel Jacob (1899 – 1970), l'auteur du célèbre roman *Menschen im Garten*. Un autre hasard fait que, sur la même page, est publié l'article nécrologique consacré à un autre écrivain sundgauvien de très grand talent, le Docteur René Pflieger<sup>1</sup> de Heimsbrunn, décédé le 29 janvier 1962 à l'âge de 68 ans. Ce quotidien de bonne qualité était publié en langue allemande. Il a malheureusement disparu en 1966 et a fusionné avec *L'Alsace*.

### Dans sa maison de Magstatt-le-Bas

L'auteur anonyme (Fr) décrit d'abord sa visite chez le jubilaire : « *Nous nous trouvons dans la paisible salle de séjour paysanne du vieux poète sundgauvien qui fête aujourd'hui son 95<sup>e</sup> anniversaire dans un état de fraîcheur intellectuelle surprenant. Le grand poète en faïence répand sa molle chaleur. Sur les murs de la salle de séjour, on aperçoit des tableaux avec des portraits des ancêtres de la lignée paysanne des Zumstein. Le poète est assis droit à sa table de travail. D'une main sûre, il recopie dans un simple cahier d'écolier un poème qu'il vient de composer* ».

L'auteur décrit ensuite l'atmosphère villageoise de cette froide journée d'hiver, le silence de la campagne, le vent cinglant, les arbres et les champs enneigés. Il insiste sur le fait que cette matinée de janvier 1962 ressemble à des milliers d'autres vécues par le poète-paysan pendant de nombreuses décennies.



Dr Zumsteinchari, « homme de la charrue et de la plume » (Photo DR).

### Dichten ist mein Leben

L'auteur de l'article n'avait plus revu Charles Zumstein depuis 1955, lorsque les libraires de Mulhouse lui avaient offert leur prix. Il est resté le même homme. À l'époque, il avait accueilli ses hôtes avec la même cordialité proverbiale qu'on lui a toujours connue. Sept années se sont écoulées. Les yeux du poète pétillent toujours encore de bonheur et de malice. Les mots jaillissent de sa bouche comme d'une source intarissable. Il a tellement de choses à faire partager avec ses auditeurs.

D'une voix ferme qui témoigne d'une vitalité jamais ébranlée, il nous déclare : « *Dichten ist mein Leben* ». Sur son bureau de travail sont empilés, pêle-mêle, des journaux, des almanachs, des livres. « *Je lis toujours encore avec la même curiosité que dans ma jeunesse. Le matin, j'attends avec impatience le journal. Je suis curieux... Ecrire*

*est pour moi une obligation. Cette activité exprime ma nature profonde. Je viens juste d'achever la rédaction d'un conte. Composer des poèmes et rédiger des contes, c'est merveilleux.*

*Enfant, alors que je fréquentais l'école primaire du village, je lisais avec ferveur les almanachs et journaux que mon père achetait. Déjà à l'époque, (vers 1875), je voulais devenir poète. Jeune homme, lorsque j'entendais les récits des vétérans de la guerre (celle de 1870, mais aussi celles de Napoléon III en Italie ou de Bugeaud en Algérie), je me sentais obligé de reproduire leurs récits dans mes cahiers.*

*Ma formation ? Je trouvais ma nourriture spirituelle dans les almanachs. Je lisais aussi avec ardeur les journaux et des romans populaires, ceux de Peter Rosegger<sup>2</sup> et Heinrich Hansjacob<sup>3</sup>. Mon œuvre ? Elle comprend beaucoup de poèmes et de récits publiés dans la presse régionale et dans les almanachs, en alsacien ou en allemand. Il m'est aussi arrivé de composer des poèmes en français, par exemple celui que j'ai dédié au Maréchal de Lattre de Tassigny (mort en 1952), l'un des libérateurs de l'Alsace qui me nommait le barde du Sundgau. En effet, j'ai appris le français il y a longtemps avec l'aide d'un étudiant et d'un lexique ».*

### Bauer und Forscher

Charles Zumstein est un authentique paysan du Sundgau. Pendant de nombreuses années, il a cultivé les terres de sa patrie à la sueur de son front. Il a marché derrière la charrue, semencé ses champs, coupé du bois dans la proche forêt. Il aimait son village et son métier et savait exprimer cet amour, avec des mots simples, dans ses œuvres. Il n'a cessé d'être un défenseur avisé de la paysannerie. Il s'engageait inlassablement en faveur du progrès et annonçait une réorganisation du travail agricole. Ayant vécu toute l'évolution de l'agriculture et l'ayant ob-

## Schmunzeln auch angesichts des Todes ?

In Z. findet ein Begräbnis statt. Die Kirche ist voll besetzt. Die Gemeinde ist traurig. Im Lebenslauf des Verstorbenen und in der Predigt findet der Pfarrer bewegende Worte. Der Schmerz des Abschiedes vom Verstorbenen wird aufs höchste entfacht. Eine Frau, die anscheinend nicht in Z. wohnt, bricht schluchzend in Tränen aus. Eine Bewohnerin des Dorfes gibt ihr einen sanften Stoß und flüstert ihr zu : „Bi uns in Z. wurd nit in de Kirich g'hielt, awer erscht uf em Kirichoft“ !

\*\*\*\*\*

Im Straßburger Münster findet die Begräbnismesse statt für den Weihbischof Mgr. Heckel. Viele Bischöfe und Priester sind im Chor versammelt und umgeben den Kardinal Gantin, einen Afrikaner. Er steht am Altar und zelebriert die Messe. In den ersten Reihen der versammelten Gemeinde sitzt eine Frau, die daran Anstoß nimmt. Sie flüstert ihrer Nachbarin zu : „Do löje-n-emol die füle Wisse, die Lon wider emol de Neger ganz allein schaffe“.

\*\*\*\*\*

Henner ist eine mythische Gestalt im Elsass. Er steht im Mittelpunkt vieler Geschichten. Vieles deutet auf seine jänische Herkunft hin, aber in vielem zeigt er sich auch als ein waschechter Elsässer. Seine Frau Joséphine ist gestorben, und einige Tage nach dem Begräbnis begibt sich Henner auf den Friedhof. Er bleibt andächtig vor einem Grab stehen und betet. Ein Arbeiter, der im Friedhof tätig ist und der Henner kennt, tritt hinzu und sagt : „Henner, des isch doch gar nit s'Grab vun de Joséphine“. - „Ach, duet de Henner antworde, wider emol e Vater Unser denäwe“ !

\*\*\*\*\*

## Le Nouveau Rhin Français

Fondé en avril 1919 par l'abbé Emile Wetterlé (1861-1931), *Le Nouveau Rhin Français* était un journal politique et d'information régionale. Le quotidien *L'Alsace* a été fondé le 24 novembre 1944. En novembre 1961, les deux quotidiens se rapprochent. À partir du 13 juin 1964, *L'Alsace* fournit tous les articles de la « une » du *Nouveau Rhin Français* qui cesse de paraître le 31 décembre 1965. En 1964, la diffusion de *L'Alsace* était en moyenne d'environ 95 215 exemplaires.

*Le Nouveau Rhin Français* a été relancé en novembre 1945 avec une diffusion d'environ 30 000 exemplaires. Celle-ci est tombée à 26 000 en 1962 et à 21 000 en 1965. Le journal se voulait démocrate-chrétien et soutenait ouvertement le MRP, sans lui être inféodé. Le siège était à Colmar. Outre le directeur politique, Marcel Jacob, on peut citer plusieurs collaborateurs : Marcel Thumann<sup>1</sup>, Louis Speich, René Geng (père de l'écrivain Max Genève), Henri Hausherr, Jules Pfister, Georges Gissy, Auguste Hoferer et Raoul Hillmeyer<sup>2</sup>.

Les éditoriaux étaient rédigés par Marcel Jacob et des collaborateurs occasionnels comme Albert Ehm (1912-1983), futur député-maire de Sélestat et Robert Guidat (1920-2012), tous deux professeurs. Les articles culturels étaient rédigés par Charles Pflieger (1883-1975), Joseph Lefftz (1888-1977), Lucien Sittler et Paul Stintzi, tous deux historiens, etc. Les pages sportives étaient communes aux deux journaux (Gissy).

1. Marcel Thumann a traduit en français les romans de Marcel Jacob, parmi lesquels *Menschen im Garten* (1953) est considéré comme le meilleur roman alsacien depuis 1945.

2. Raoul Hillmeyer était l'oncle du député-maire actuel de Pfaffstatt, Francis Hillmeyer.

servée avec lucidité, il s'est révélé comme un écrivain clairvoyant quand il a rédigé son essai *Von der Sichel zum Mähdrescher* (de la faucille à la moissonneuse-batteuse). Comme chercheur, en l'occurrence comme radiesthésiste, il a rendu des services à ses concitoyens. Avec son pendule et son instrument de sourcier, il s'était rendu pendant de nombreuses années de village en village, en compagnie de son parent, M. Schirck. Il avait constaté que les sources d'eau peuvent être nuisibles pour les êtres humains et les animaux. Il a soulagé beaucoup de maux. Son œuvre est poursuivie.

### Zumsteins Welt

Sur son bureau de travail s'amoncellent almanachs et souvenirs. Une imposante représentation de la Vierge datant du XVIII<sup>e</sup>

siècle surplombe son lit. Il aime aussi à montrer aux visiteurs ses collections personnelles d'objets anciens : des tuiles romaines, des figures en pierre, des silex. Voilà le monde dans lequel il se sent bien. Lire, écrire, chercher : c'était le but et la raison d'être de son existence.

Arrivé à un âge avancé, le jubilaire continue de vivre une existence paisible, comme le héros du livre d'Ernst Wiechert<sup>4</sup> *Das einfache Leben* (1939). Il se sent bien dans le foyer de sa nièce. Le plus jeune enfant de la famille, âgé d'un an, lui procure beaucoup de joie.

Le sommeil du vieil homme est paisible. Il s'endort vers vingt heures et se réveille, frais et dispos, le lendemain vers sept heures. Par beau temps, il effectue une promenade. Il ne s'ennuie jamais.

Par ailleurs, il est resté un chrétien croyant qui a toujours vécu à la lumière de l'évangile. Chaque jour, il récite son rosaire et il remplit consciencieusement son devoir dominical.

### Ein letzter Wunsch: Frieden in Europa

« Je n'ai plus qu'un seul souhait : que la paix soit préservée. En effet, j'ai vu, dans toute sa profondeur, le destin tragique d'un pays frontalier. Pendant mon existence, il m'a fallu, à plusieurs reprises, changer de nationalité (en 1871, en 1918, en 1940 et en 1945). Je ne haïssais personne. Pas même l'ennemi. Mais aujourd'hui, il ne doit plus y avoir en Europe que des amis ».

Tel fut le dernier vœu de Charles Zumstein, confié à un quotidien auquel il a longtemps collaboré. ▶

JEAN HURSTEL (d'après un article du N.R.F.)

1. Dr René Pflieger (1884-1962) était l'ami personnel de Marcel Jacob. Tout en exerçant la médecine générale à Mulhouse-Dornach, il a rédigé 2000 articles pour les journaux de Marcel Jacob, six romans historiques en allemand et douze pièces de théâtre en alsacien. Ses romans historiques, analysés par le germaniste colmarien Jean-Marie Gall, sont d'authentiques chefs-d'œuvre.

2. Peter Rosegger (1843-1917), écrivain autrichien, chantre de la paysannerie.

3. Heinrich Hansjacob (1837-1916), écrivain badois, prêtre catholique, professeur, puis curé de campagne près du Bodensee, enfin curé d'une paroisse de Freiburg im Breisgau, auteur d'une œuvre considérable et variée, publiée dans la presse alsacienne à l'époque du Reichsland.

4. Ernst Wiechert (1867-1950), écrivain catholique allemand, originaire de Prusse orientale, fils d'un garde-forestier, installé en Suisse.

## De l'alsacianité à l'alsacianitude

En 135 pages, Pierre Klein nous invite à nous réconcilier avec nous-mêmes et à assumer notre « alsacianitude » de façon déterminée, logique et sereine.

**C**e petit ouvrage\* compact et dense est préfacé par Yves Plasseraud, président du Groupement pour les droits des minorités qui le qualifie « à la fois de savant et de courageux et avant tout comme un acte de foi en l'avenir ». Cette préface constitue en quelque sorte une antidote à la postface de Jean-Paul Sorg qui est loin de partager la foi et l'enthousiasme de son ami Pierre Klein avec lequel il a milité de nombreuses années pour l'apprentissage bilingue et l'enseignement de la culture régionale !

Peut-être le mot « alsacianitude » mérite-t-il une petite explication par rapport au terme plus courant d'alsacianité. Ce dernier véhicule un brin de nostalgie par rapport à notre passé en valorisant ou même en survalorisant notre histoire régionale « *So sin mir, un so welle mir bliewe* » ainsi qu'une certaine filiosité par rapport à notre avenir. « *Mir weiss nie, wàs òf uns züekommt* ».

### Accepter l'altérité

Le terme « alsacianitude » par contre est plus ouvert. « *Sans renier le passé, il nous convie à nous laisser imprégner par d'autres cultures, d'autres modes de penser et de fonctionner. Il nous entraîne à l'acceptation de l'altérité, et de la diversité* », comme Pierre Klein le met en exergue dans l'*Initiative Citoyenne Alsacienne* qu'il a fondée. Tout en prônant le développement de l'en-

seignement bilingue paritaire franco-allemand, au nom « *du droit linguistique qui est le premier droit culturel* » après la longue période de répression et de stigmatisation à l'école et dans la société, il nous rappelle cependant que la langue n'est pas l'unique « *marqueur constitutionnel de l'identité nationale* », comme on peut le constater clairement chez nos voisins Suisses et leurs quatre langues officielles !

Rappelons une fois de plus que le bilinguisme constitue un excellent tremplin vers le plurilinguisme. L'Alsace bilingue pourrait devenir facilement multilingue et beaucoup d'Alsaciens pourraient devenir aisément plurilingues !

### Post-nationalisme

L'auteur inscrit sa démarche dans le « *post-nationalisme* » tel que l'a décrit Jürgen Habermas, ce post-nationalisme qui prône « *la désétatisation de la nation et de la citoyenneté* » et qui fait rugir les tenants d'un jacobinisme viscéral pour lesquels la nation dans son unicité est le dogme fondamental. L'intégration européenne, une identité collective, un interculturalisme ouvert et raisonné sont loin d'être des instruments de globalisation et d'uniformisation !

Pierre Klein mène une campagne de sensibilisation à notre spécificité régionale en nous présentant un état des lieux et en analysant les facteurs qui ont contribué à

faire de nous ce que nous sommes devenus sous ce qu'on pourrait appeler le rouleau compresseur de la francisation, en particulier depuis 1945. Il le fait de façon tout à fait magistrale et quelquefois provocatrice sans toutefois anathémiser ceux qui ont facilité cette perte d'identité et ce recentrage sur une patrie qui nous avait laissé tomber à deux reprises en moins de cent ans !

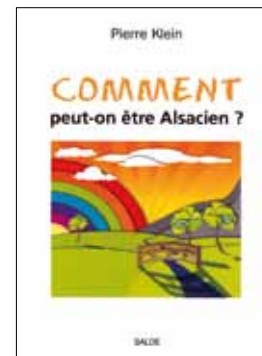
On peut ne pas être d'accord avec toute l'analyse et toute l'argumentation que nous propose Pierre Klein mais on ne peut pas lui reprocher de nous obliger à revoir et à réactiver notre réflexion sur la spécificité de notre « *identité alsacienne ouverte et multiple* ».

Il nous permet en quelque sorte de nous réconcilier avec nous-mêmes en nous rendant conscients, contents et heureux d'être « Alsaciens » d'après la définition de Germain Müller qui a dit « *qu'un Alsacien est un Français, qu'un bon Alsacien est un Alsacien et qu'un très bon Alsacien est déjà un peu Allemand* » !

Allez... Lisez vite cet opuscule très instructif pour que vous ne soyez plus pris pour un extra-terrestre à la façon du Persan cher à Montesquieu et qu'on ne vous dise plus, pour paraphraser l'auteur des Lettres Persanes « *Ah ! Monsieur est Alsacien ! C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Alsacien ?* » ▶

**FRANÇOIS WEISS**

\*Édition Salde, 12 euros



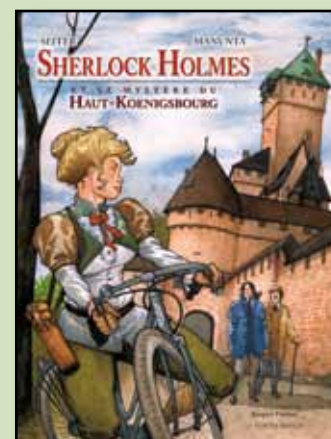
## Le mystère du Haut-Koenigsbourg en BD

**P**aru à l'automne 2009 chez Le Verger Éditeur, *Sherlock Holmes et le mystère du Haut-Koenigsbourg* a connu un exceptionnel succès de librairie avec 12 000 exemplaires vendus. L'auteur, Jacques Fortier, fait du château emblématique de Guillaume II restauré à grands frais un lieu où se croisent les agents secrets de plusieurs puissances d'Europe – sans compter les délégués du Vatican – dans une période trouble qui va mener à la première guerre mondiale. Que se trame-t-il entre l'empereur, l'architecte, le chapelier, le légat du pape et la jolie historienne ?

Sherlock Holmes et le Dr Watson vont tenter le savoir. Élémentaire ? Pas tant que ça, mon cher Watson.

Rédigé dans la plus grande tradition holmésienne mais également en toute conformité avec l'histoire du château, ce roman policier vient d'être adapté en bande dessinée grâce à la conjugaison des talents de Roger Seiter pour le scénario et de Giuseppe Manunta pour les illustrations. Le résultat est très convaincant dans la plus totale fidélité, une fois encore, à l'authenticité de l'un des monuments les plus visités de France. ▶

Le Verger Editeur - 14,90 euros



# Redécouvrir un précieux répertoire

« La mélodie est l'âme de la chanson, elle-même étant l'écho des battements du cœur du peuple », a déclaré Raymond Matzen lors de la présentation du recueil 36 chansons d'Alsace, harmonisées par Bernard Riedin.



Eliane Riedin-Djurkovitch, la veuve de Bernard Riedin, entourée de Raymond Matzen (à droite) et Jean-Paul Gunsett.

**F**ort nombreuses sont les chansons populaires inscrites à notre patrimoine régional. Les plus grands poètes en ont été d'excellents contributeurs. On songe en particulier à Goethe et à ses *Sesenheimer Lieder* dont le *Heidenröslein* (la petite rose dans la bruyère), *Volkslied* par excellence, demeure la chanson la plus répandue dans tout l'espace germanophone. Vaste, ce répertoire est également très diversifié entre *Liebeslieder* (chansons d'amour), *Hochzeitslieder* (chants nuptiaux), *Wiegenlieder* (berceuses), *Abschiedslieder* (chansons d'adieu), *Wanderlieder* (marche), *Studentenlieder* (étudiants), *Jägerlieder* (chasse), *Soldatenlieder* (soldats), *Trinklieder* (à boire), *Scherzlieder* (à rire), *Tanzlieder* (à danser) *Heimat- und Vaterlandslieder* (patriotiques), *geschichtliche Lieder* (historiques), *geistliche Lieder* (spirituelles), etc. Outre Goethe, d'autres poètes, anthologistes, folkloristes, musicologues, se sont attachés à en fixer la mémoire, parmi lesquels Stoeber, Weckerlin, Mündel, Beyer,

Lefftz. Après un quart de siècle de quasi-atonie, l'ouvrage de Bernard Riedin prend rang dans cette lignée, « authentique alsatique », a commenté l'ancien directeur de l'Institut de Dialectologie de l'Université de Strasbourg, qui « comble heureusement cette déplorable lacune ».

Bernard Riedin avait toutes les qualités pour réussir ce travail. Natif de Saverne, issu du peuple, il a grandi dans une famille de mélomanes, dirigé une chorale dès 18 ans, fait ses études au Conservatoire de Musique de Strasbourg pour devenir professeur. « Les 36 Chansons harmonisées par Bernard Riedin sont précisément destinées à faire redécouvrir à nos amateurs de musique chorale ce précieux répertoire injustement délaissé. Sans doute ces chants venus d'un passé lointain, naïfs souvent, frustes parfois, peuvent-ils sembler quelque peu démodés en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. L'ouïe du connaisseur perçoit cependant sans peine qu'il ne s'agit pas là de vieilleries mais bien d'un art vivant, fait de grâce natu-

relle et d'invention primesautière que notre sensibilité d'homme moderne sait toujours apprécier, a poursuivi Raymond Matzen. Les harmonisations écrites par Bernard Riedin sont nouvelles sans renier la dette contractée envers ses prédécesseurs, avec le souci de l'accord juste et de l'harmonie en situation ».

La présentation de l'ouvrage était agrémentée par les chants interprétés sous la direction d'Erwin List, des poèmes dits par Jean-Paul Gunsett et Eliane Riedin-Djurkovitch, la veuve de Bernard Riedin.

**36 CHANSONS D'ALSACE**  
harmonisées par Bernard Riedin,  
préface de Raymond Matzen.  
Éditions Jérôme Do Bentzinger (14 euros)

## “ Augenlicht

*O hell, wie hell, deine Augen  
In dem Abendlicht schimmern,  
Wie Mondscheinstropfen  
Vom weiten Himmel  
herunterfließen...*

*Ich senke mich in ihre Tiefe hinein,  
Und dieses bittere Wasser  
Soll meine Lippen erfrischen,  
Ohne Weh und ohne Leid.*

*Mein Herz zerbricht sich  
Wenn dieses flüssige Meer  
Meine Seele nicht zart bewegt.*

*Da will ich meine letzten Stunden  
Immer und immer wieder verbringen,  
Meinem leben leise entrinnen...*

*Mit einem weiten Winken  
Dieser Welt entschleichen,  
Mit einem klaren Gesang  
Deine Seele unendlich berühren.*

*Keine Tränen,  
Keinen falschen Klang,  
Nur die Wellen deines Traumes  
In der Nacht der unbekanntes Liebe...*

Poème d'Éliane Riedin-Djurkovitch, dédié à son mari, extrait de l'ouvrage *Le regard habité* (bf éditeur)



Une chorale dirigée par Erwin List a interprété des chants du répertoire populaire.

## Kein Thema für junge Menschen?

**N**achdem ich 2011 ein Buch über die elsässische Identität\* veröffentlicht habe wurde ich an vielen Orten zu Vorträgen oder Interviews eingeladen. Eine der immer wiederkehrenden Fragen betraf das Verhältnis junger Menschen zum Elsass, zur elsässischen Identität und zur Sprachenfrage. Es gab auch Gelegenheiten mit jüngeren Menschen, insbesondere mit Studenten über dieses Thema zu diskutieren. Welche Folgerungen und Perspektiven ergaben sich aus diesen Gesprächen?

Festgestellt wurde, dass jugendliche Menschen bis in die vierziger Jahre im allgemeinen vor allem auf die Globalisierung ausgerichtet sind, auf das Universale mehr als auf das Partikulare von Ländern oder Regionen. Sie überschreiten selbstverständlich die Grenzen statt nur im regionalen oder nationalen Rahmen zu denken und sich zu bewegen, und eine Identität zu pflegen, die an diesen Rahmen gebunden ist.

Ich bin auch der Meinung, dass jüngere Menschen eher auf die Zukunft als auf die Vergangenheit ausgerichtet sind. Unvermeidlich hat die Identität aber auch mit der Geschichte, also mit der Vergangenheit zu tun. Sie ist eine psycho-soziale Realität, die in einer Jahrhunderte alten Geschichte entstanden ist. Doch das ist nicht ein Problem für junge Menschen.

Trotzdem konnte ich auch anderes feststellen. Je mehr die Menschen, auch die Jugendlichen, im Alter fortschreiten, aber auch je mehr sie in der Welt herum reisen oder außerhalb des Elsass wohnen, je mehr stellt sich auch früh oder spät die Frage der Identität: Wer bin ich? Wo sind meine Wurzeln? Was verbindet mich mit dem Elsass, einer partikularen Region?

Auf diese Fragen gibt es verschiedene Antworten. Für viele besteht eine oft nostalgische Verbindung mit der Region, die ihre Jugend geprägt hat. Sie lieben die Landschaften, die Erinnerungsorte, die Esskultur und einige der Werte, die zu dieser Region gehören. Nicht alle zählen die Zweisprachigkeit zu den Merkmalen ihrer elsässischen Identität, besonders wenn sie in Innerfrankreich leben. Doch gibt es auch einige, die daran festhalten möchten, die an Stammtischen teilnehmen, bei denen elsässisch gesprochen wird. Sie freuten sich, als die Elsässerin, die Miss France geworden war, am Pariser Fernsehen anfang, elsässisch zu sprechen. Andere entdeckten die Nützlichkeit des Dialekts bei ihren Kontakten mit Deutschland oder der Schweiz.

Ich habe auch traurige Eltern getroffen. Sie meinten im Interesse ihrer Kinder zu handeln indem sie den Dialekt im Familienleben aufgegeben haben. Jahre danach haben manche Kinder es ihnen zum Vorwurf gemacht!

Ich möchte schließlich an die 600 Veranstaltungen von „E Frejohr fuer unseri Sproch“ erinnern, und an die 260 elsässischen Theatergruppen, deren Aufführungen nicht nur ältere Menschen anziehen! Gibt es nicht trotz allem so etwas wie ein leises Aufwachen für die elsässische Identität, und auch für die Zweisprachigkeit?

**MARC LIENHARD**

\* **Histoire et aléas de l'identité alsacienne,**

*La Nuée Bleue, Strasbourg, 2011 (Neudruck 2013)*

*In deutscher Übersetzung **Spannungsfelder einer Identität:***

**Die Elsässer, Steiner Verlag, Stuttgart, 2013.**



**DICHTER VUN  
GESCHT UN HIT  
EMMA GUNTZ**

## Erwin Messmer

*Er schreibt hochdeutsch und veröffentlicht ebenfalls Gedichte im Berner und St. Galler Dialekt. Wie Erwin Messmer in seinem kurzen Lebenslauf schreibt, «lebt er als Musiker, Schriftsteller und freier Publizist in Bern». Sein «Brotberuf» ist die Musik. Er ist Lehrer am Konservatorium Freiburg im Üechtland (Schweiz) und Organist an der Reformierten Kirche Bümpliz, wo er die «Bümplizer Orgelserenaden» leitet. Seine Gedichte und Essays erschienen in verschiedenen Literaturzeitschriften, Zeitungen und Anthologien. Er lieferte zwei Beiträge für die grenzüberschreitende Weihnachtsanthologie in «Triphonie», die 2011 unter dem Titel «Unterwegs/ En chemin/ Uff em Waj fer anne» bei bf/Drey erschien und wird ebenfalls mit Prosatexten und Gedichten in der für Oktober 2013 vorgesehenen Dreyecksland-Anthologie (SALDE/ Drey) vertreten sein. Erwin Messmer ist ein feinfühlinger Beobachter des Alltags und seiner Mitmenschen, die er mit einem lachenden und einem weinenden Auge in ihren lebenswerten oder weniger lebenswerten Eigenschaften durchschaut. Ohne sich selbst zu verschonen. In seiner genau zupackenden Sprache schwingen viele Untertöne, Klänge, Stimmungen, und er spielt mit den verschiedensten Formen und Themen der menschlichen Existenz. Erwin Messmer: «homo ludens einer ebenso unterhaltsamen wie bedenkenswerten Lyrik».*

**Daunloud**

**Soo etz langäts aber / Wenns Glück nöd**

**vo sälb chunnt / monis halt abäladä**

**Aachtung / Muusklick uf guet Glück**

**Äs guslät und rottiärt i dä Chuttlä /**

**vo därä Maschinä / Si äächzt und**

**schtööhnt / we us zwai Müüler im gliicha Bett**

**Au najii!**

**Zugriff verweigert / Überprüfen Sie Ihr**

**Passwort**

**Vädammtä Mischt! / Mis Passwort haisst**

**immer no / Ärwin Messmer / Sussno än**

**Wunsch?**



RETROUVEZ NOS OUVRAGES SUR  
WWW.EDITIONS-COPRUR.FR

EDITIONS COPRUR

34, rue du Wacken – 67913 Strasbourg Cedex 9  
Tél. : 03 88 14 72 46 – Fax : 03 88 62 38 34  
E-mail : coprur@editions-coprur.fr

FRÉDÉRIC WITTÉ

# L'Odyssée des bateliers du Rhin

Frédéric Witté

En Manche,  
de 1939 à 1942  
ROMAN

Cette histoire réellement vécue valait la peine d'être racontée. En 1939, un groupe de péniches de la Compagnie nationale de navigation rhénane fuit l'avancée des troupes allemandes en descendant le Rhin jusqu'à Rotterdam et, de là, poursuit son périple le long des côtes de la Manche jusqu'à Saint-Malo. Rattrapées par l'occupant, les embarcations, totalement inadaptées à cet usage, se virent néanmoins contraintes d'assurer une liaison maritime régulière avec les îles Anglo-Normandes, participant malgré elles au pillage de ces îles par les Allemands. Une aventure tout à fait extraordinaire, pleine de rebondissements, racontée avec brio à l'issue d'une enquête approfondie dans le respect du climat particulier de cette époque trouble. Attachants, profondément humains, les héros de cette affaire ont un sens impressionnant du devoir, un courage hors du commun et un patriotisme à toute épreuve. Il fallait indiscutablement tout cela pour mener des péniches conçues pour la navigation fluviale sur une Manche pas toujours disposée à se laisser dompter...

14,5 x 22,5 cm, 332 pages  
ISBN 978-2-84208-225-3 – HC051  
**24 euros**

CET OUVRAGE EST DISPONIBLE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES.  
À DÉFAUT, VOUS POUVEZ LE COMMANDER DIRECTEMENT AUX EDITIONS COPRUR.

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M. : .....

Adresse : .....

réserve : ..... exemplaire(s) de "L'Odyssée des bateliers du Rhin"  
au prix de 24 euros TTC par ouvrage

souhaite être livré(e) par voie postale (+ 5,30 euros de frais d'expédition)

joint un chèque de ..... euros à l'ordre des Editions Coprur

règle par carte bancaire n° :     /     /

expire fin :  /  cryptogramme

le montant de ..... euros

Fait à ....., le ..... 2013

Signature obligatoire :

